Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION ET REDACTION: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

ABONNEMENT :

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$5.00

U. LANGLOIS, O.M.I. Rédacteur — J.-E. MORRIER, Administrateur

16ème Année — 2-708 — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 9 mars 1927 — No. 52

Les prières de nos enfants, le 13 mars, assureront le succès de la Convention

A propos de la Convention

Nous rappelons encore une fois que les Commissaires scolaires ont le droit de dépenser une certaine somme pour payer les frais de voyage d'un délégué à la Convention tenue par l'Association des Commissaires. Cependant rien n'empêche les Commissions scolaires d'envoyer plusieurs délégués, si ceux-ci peuvent payer eux-mêmes leurs frais de voyage. Plusieurs districts nous ont déjà avisé qu'ils en enverraient deux ou trois. C'est un exemple à suivre. Il faut que nous soyons aussi nombreux que possible, et dans chaque district d'école il se trouve quelques uns des nôtres qui peuvent certainement se payer un voyage à Régina. C'est une dépense qu'ils ne regretteront pas.

FAISONS NOMBRE.

Nous espérons que tous les districts seront représentés. Une abstention dans les conditions actuelles équivaudrait à une trahison devant l'ennemi.

Le français s'enseigne dans nos écoles grâce au travail considérable accompli par nos organisations. Il ne continuera à s'enseigner qu'en autant que nos organisations demeureront fortes et actives; et pour ceci il faut qu'elles puissent compter sur le concours de la population toute entière, et plus spécialement sur celle des districts d'écoles. C'est donc un devoir impérieux pour ceux-ci d'être représentés tous largement à Régina, et nous comptons sur nos amis des différents centres pour voir à ce que ce devoir soit rempli. *Il y va de l'avenir de nos écoles.*

Toutes nos paroisses, toutes nos missions ont le droit d'envoyer à la Convention de l'A. C. F. C. un représentant par chaque 50 habitants. Une paroisse de 500 habitants aura donc droit à 10 délégués. Rien n'empêche nos comités paroissiaux de choisir pour représentants ceux qui sont déjà délégués pour le district d'école. Les délégués à l'une ou à l'autre Convention auront le droit d'assister à toutes les séances et d'y participer; mais ils n'auront le droit de voter qu'aux séances de l'Organisation à laquelle ils appartiendront.

Ce que nous disons plus haut au sujet de l'importance qu'il y a pour les districts d'écoles à être représentés largement à cette Convention, peut se dire avec autant d'insistance de toutes nos paroisses, de toutes nos missions, de tous nos groupes. Nous ne serons forts qu'en autant que nous serons groupés et unis, et c'est pour cimenter plus fortement encore cette union qu'il est indispensable que nous nous rendions en aussi grand nombre que possible à Régina.

POUR QUE CELA CONTINUE.

Les Concours scolaires, les voyages de Survivance, l'établissement de la visite des Ecoles et du Secrétariat général, l'émission des diplômes sont des innovations, et il faut que par notre nombre nous allions dire à Régina si nous les approuvons *Oui ou non.*

Les concours scolaires et les voyages de Survivance semblent avoir rencontré l'approbation unanime: si nous voulons qu'ils se continuent rendons nous à Régina et assistons à la Convention.

Il faut que nos chefs sentent qu'ils sont soutenus et encouragés par le groupe tout entier. Leur tâche est ardue autant qu'elle est délicate et pour la mener à bien ils ont besoin de sentir que la grosse masse de leurs compatriotes est en parfaite communion d'idées avec eux.

Ces Conventions sont les grandes manoeuvres de la race, c'est une revue générale des Etats-majors. Chaque paroisse, chaque groupe, chaque district d'école y a une place assignée. Nous espérons que tous tiendront à venir l'occuper et qu'il n'y aura pas de lâcheté commise.

POUR QUE CE SOIT UN TRIOMPHE.

Par les nouvelles reçues de toute la Province nous pouvons déjà prédire que cette Convention sera la plus nombreuse que nous ayons jamais eue. Il faut que nous en fassions un triomphe qui ira donner à nos frères de Québec une preuve de plus de notre Survivance, qui ira démontrer à tous notre détermination bien nette de rester ce que nous sommes.

Nos précédentes Conventions ont toujours été très intéressantes, et ceux qui y ont assisté en sont toujours partis en se promettant d'y revenir. Nous pouvons garantir que celle-ci ne sera pas inférieure aux autres. Plusieurs des meilleurs orateurs de la Province nous ont promis leur concours. Notre Archevêque Sa Grandeur Monseigneur Mathieu et Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme seront présents. Nous avons toutes raisons de supposer que le Ministre de l'Education, l'Honorable Latta, et le Ministre de la santé publique, l'Honorable Uhrich, et peut-être le premier Ministre lui-même addresseront la parole à cette Convention.

Nous aurons aussi certainement des délégués des Provinces de l'Alberta et du Manitoba. C'est-à-dire que tout en accomplissant un devoir national impérieux les délégués goûteront un véritable plaisir en entendant parler des orateurs qui valent la peine d'être écoutés.

DES INSTITUTRICES ET DES INSTITUTEURS COMME DELEGUES.

S'il est un groupe de femmes et d'hommes qui ait une influence considérable sur la mentalité de la jeunesse, sur l'avenir de la race, c'est bien le personnel enseignant. C'est-à-dire que ce groupe tout entier devrait pouvoir assister à nos Conventions et y participer. Malheureusement le plus souvent nos instituteurs et institutrices ne le peuvent pas et leur abstention est regrettable.

Nous nous permettrons donc de suggérer à nos différents comités de faire leur possible pour inclure le nom d'un ou plusieurs institutrices ou instituteurs dans la liste des délégués paroissiaux à la Convention. Leur présence y serait utile et serait utile aussi à nos écoles, car ces institutrices et ces instituteurs comprendraient encore mieux combien nous comptons sur eux et quelle est l'importance de leur mission.

Raymond Denis,
Président Général.

PROGRAMME DE LA CONVENTION À RÉGINA

MARDI MATIN, 15 MARS.

11.00 h. Inscription des délégués à la salle Ste-Marie.

9.30 h. Grand'messe à la Cathédrale chantée par S. G. Mgr Prud'homme. Sermon par S. G. Mgr Mathieu.

MARDI APRES-MIDI, 15 MARS.

Séance des Commissaires d'Ecole.

2.00 h. Souhaits de bienvenue par S.-M. Jean, Président du Cercle de Régina.
Réponse par M. le Président Raymond Denis.
Ouverture de la Convention. Allocution par M. le Président.

2.45 h. Rapport du Secrétaire-Trésorier.

3.15 h. Nomination des Comités de résolutions et de nomination.

3.30 h. Rapport par le Visiteur Général des Ecoles, R. P. Auclair, O. M.I.

4.30 h. Rapport du Secrétaire sur les Concours scolaires.

MARDI SOIR, 15 MARS.

Séance conjointe de l'A. C. F. C. et de l'A. C. E. F. C.

8.00 h. Allocution par M. le juge A. Gravel.

8.30 h. Révérend Père U. Langlois, O.M.I. "La Fierté Nationale."

9.00 h. M. le professeur E.-M. Boucher de l'Université de la Saskatchewan.

9.30 h. Monseigneur J.-H. Prud'homme. "Le Patriote et l'A.C.F.C."

MERCREDI MATIN, 16 MARS.

Séance de l'A. C. F. C.

9.00 h. Souhaits de bienvenue et réponse par M. le Président.

9.45 h. Rapport général du Secrétaire sur les activités de l'Association.

10.30 h. Rapport du Trésorier.

77.15 h. M. Antonio de Margerie, B.A. "Devoirs des Commissaires d'Ecoles."

MERCREDI APRES-MIDI, 16 MARS.

2.00 h. M. l'Inspecteur T.-R. Gagné, B. A. "Soyons Distingués."

2.30 h. M. l'abbé E. Dubois, D.D. "La vie interne de l'A. C. F. C. Le rôle des cercles. Le devoir des chefs de région. Leur nécessité pour le travail pratique de l'organisation."

3.45 h. Dr. Laurent Roy, Vice-Président de l'A. C. F. C. "Le devoir des professionnels."

4.30 h. M. Arthur Marcotte, Vice-Président de l'A. C. F. C.
Discussion générale.

MERCREDI SOIR, 16 MARS.

Grand Banquet pour tous les membres de la Convention

Souhaits de bienvenue et présentation des orateurs, par M. Raymond Denis, Président Général.

Allocutions par les personnages suivants:

Par le délégué de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba.

Par le délégué de l'Association Canadienne Française de l'Alberta.

Honorable S.-J. Latta, Ministre de l'Education.

Honorable J.-M. Uhrich. Ministre de la Santé.

Monseigneur O.-E. Mathieu. Archevêque de Régina.

JEUDI MATIN, 17 MARS.

Séance des Commissaires d'Ecole.

9.00 h. Rapport du Comité des résolutions.
Discussion et adoption des résolutions.
Amendements à la Constitution.
Discussion générale.
Rapport du Comité de nomination.
Election des Officiers.

JEUDI APRES-MIDI, 17 MARS.

Séance de l'A. C. F. C.

2.00 h. "La colonisation. L'aide attendue des Cercles et des particuliers." M. l'abbé Georges Bilodeau, Missionnaire colonisateur,

3.00 h. Rapport du Comité des résolutions.
Amendements à la Constitution.
Discussion générale.
Rapport du Comité de nomination.
Election des officiers de l'Association.

Un troisième voyage de "Liaison Française" dans l'Ouest

On a déjà commencé l'organisation du troisième voyage de la "Liaison Francaise".

On sait que ces excursions de l'Est vers l'Ouest, qui ont déjà obtenu de si beaux résultats au point de vue du rapprochement entre les deux groupes, ont eu pour premier initiateur M. l'abbé Ouellette, directeur du bureau fédéral des missionnaires colonisateurs. Nous lui devons une grande reconnaissance pour avoir eu cette magnifique idée et surtout pour le zèle qu'il a apporté à sa réalisation.

Le voyage de cette année sera sous la direction de l'"Action Catholique", de Québec, et sous le patronage des missionnaires colonisateurs.

Les excursionnistes passeront dans l'Ouest toute la première quinzaine de juillet. Ils arriveront à Letellier le 1er juillet, à sept heures du matin. Il y aura visite de la campagne environnante en automobile et dîner champêtre. L'arrivée à Winnipeg aura lieu vers quatre heures de l'après-midi. Le soir, souper à l'hôtel Fort Garry, suivi d'une veillée à Saint-Boniface. A 11 heures, départ du train pour l'Ouest. Les centres visités dans la Saskatchewan seront, à l'aller, Lebret, Régina et Willow-Bunch. Dans l'Alberta, on s'arrêtera à Banff, Morinville, Edmonton et l'on passera une journée entière à Jasper Park. Les voyageurs se rendront ensuite jusqu'à la côte du Pacifique, visitant Vancouver et Victoria.

Au retour, Delmas et Vonda, dans la Saskatchewan, seront des points de ralliement où les nombreux Canadiens français des environs pourront venir saluer leurs compatriotes de l'Est. Le convoi s'arrêtera également à Elie et à Saint-Eustache où une réception sera organisée, avant l'arrivée a Winnipeg, le 13 juillet.

A l'occasion du second passage de l'excursion à Saint-Boniface, on se propose de réunir les anciens compagnons de Louis Riel et de les présenter aux membres de la Liaison.

—:*:—

Affaires de Chine

Shanghaï. — Des milliers d'hommes : anglais, français et italiens, continuent à monter la garde autour de leurs retranchements protégés par un réseau de fil de fer barbelé et des mitrailleuses. Le nouveau gouverneur de Shanghaï vient de protester fortement contre l'occupation par l'armée anglaise d'une portion du territoire chinois en dehors de la concession étrangère. Cette protestation, croit-on cependant, n'est que pour la forme, le nouveau commandant voulant amadouer les nationalistes chinois qui en ont assez de ces empiètements et veulent rendre à leur patrie sa liberté.

Une seconde grève se prépare

Shanghai. — La police de la concession étrangère vient d'avoir des preuves que les ouvriers se préparent à déclarer une grève générale dès que les troupes nationalistes auront obtenu une victoire définitive sur les troupes du nord de la région de Shanghai.

A l'instar de ceux qui ont réprimé la première grève en disant : "à l'ouvrage ou à la mort", les agitateurs emploient les moyens violents, et déjà plusieurs chefs du parti anti-nationaliste ont été assassinés.

La propagande nationaliste

Shanghai. — Dans les milieux étrangers ici, on croit que le mouvement des troupes de la province de Chaaroung qui sont venues ici est maintenant assez important pour arrêter l'avance des nationalistes vers Shanghai. Toutefois, il reste toujours le risque de la propagande de ces derniers au milieu des troupes, propagande qui a été si effective dans le passé. C'est même à cette propagande qu'on attribue toutes les défections dans l'armée de Sun et la défaite définitive.

Il ne semble pas probable cependant que les nationalistes lancent maintenant une forte attaque contre Shanghai. Ils atendraient plutôt des renforts. Et cela sera un peu long parce qu'il faut traverser un terrain accidenté, coupé de rivières et de canaux, où les moyens de communication font défaut.

—:*:—

800 livres de dynamite en avion pour Churchill

Winnipeg. — On est à faire les préparatifs de départ d'un aroplane qui partira à la fin de mars pour Fort Churchill. Le gouvernement veut entreprendre des travaux à Fort Churchill afin de s'assurer dans quelles conditions se trouve le port en hiver. L'avion portera 800 livres de dynamite pour briser la glace. Dans des voyages subséquents il transportera des ingénieurs et des provisions.

Les Activités de l'A.C.F.C.

CERCLE DE ROSETOWN

A la suggestion de M. le Curé, les Franco-canadiens se réunissaient au presbytère dimanche le 27 février, afin de passer ensemble une soirée réellement française. On y discuta plusieurs questions touchant le cercle paroissial et l'A.C.F.C. Le restant de la soirée fut employé par une partie de cartes très amusante et payante, puisqu'elle rapporta la somme de $15.00, qui, jointe à celle de $9.50 qui restait dans la caisse de l'ancien cercle, fut immédiatement adressée au Secrétariat. Cette contribution sera prochainement augmentée par l'envoi du montant de $27.00 que le Trésorier a en caisse.

On espère pouvoir faire accompagner M. le curé à la Convention de Régina, par un second délégué.

CERCLE DE PONTEIX

Les officiers du Cercle paroissial de Ponteix pour l'année courante ont été élus à l'assemblée tenue le 27 février, ce sont:
Président: M. J.-A.-K. Laflamme;
Vice-président: M. Henri Stringer
Sec.-Trés.; M. Antonio Cantin.

CERCLE DE TISDALE

Le cercle paroissial de Tisdale, probablement l'un des plus petits de la province, est le premier à nous faire un versement sur sa contribution pour l'année 1927. L'Exécutif le remercie du bel exemple qu'il donne aux autres petits groupes très nombreux qui existent de par la Saskatchewan. Ce qui se fait à Tisdale pourrait, avec un peu de bonne volonté, se faire partout ailleurs.

L'ASSISTANT VISITEUR D'ECOLES

Un mot que nous venons de recevoir nous apprend que le Révérend Père Georges Boileau, O.M.I., assistant du Rév. Père Auclair, a fait récemment la visite des régions de Laflèche, Forget et Sedley.

CERCLE DE ST-HUBERT

A sa réunion du 27 février, ce cercle a fait le choix de ses officiers pour 1927, ce sont:
Président, M. François Dunand;
Vice-prés., M. Victor Boutin;
Sec.-trésorier: M. Paul Mullie.

AVIS AUX DELEGUES DE LA CONVENTION

Pour pouvoir profiter du prix réduit des passages sur les chemins de fer, il est *indispensable* que chaque délégué, lorsqu'il achète son billet pour se rendre à Régina, réclame de l'agent de la compagnie, un certificat (Form 7-W).

Dès son arrivée à la Salle de la Convention, il devra remettre le susdit certificat avec la somme de 25 sous, à M. Jules Casgrain, qui sera en charge du bureau des lettres de créances.

Les billets seront valides du 11 au 21 mars inclusivement.

VUES ANIMEES DE LA SURVIVANCE

Jusqu'à date, trois cercles seulement nous ont fait la demande de ces vues (appareil compris) que la Compagnie de chemin de fer du Canadien National a gracieusement mises à notre disposition. Encore une fois les cercles qui veulent profiter de cette aubaine sont priés de le faire savoir le plus tôt possible au Secrétariat.

LES PROJETS D'AMENDEMENTS A LA CONSTITUTION

Les cercles qui ont l'intention de présenter des amendements aux statuts généraux de l'Association, sont priés d'en envoyer une copie immédiatement au Secrétariat de façon à ce que ces copies lui parviennent pas plus tard que le 12 mars.

CERCLE DE PRUD'HOMME

A une assemlée générale tenue le 20 février dernier, les personnes dont les noms suivent, ont été choisies pour former le Comité Paroissial de l'A.C.F.C. à Prud'homme:
Monseigneur J.-B.-C. Bourdel, P.A., Aumônier;
M. Jean-Baptiste Blain, président;
M. le Docteur P.-E. Ayotte, vice-président;
M. Antonio de Margerie, secrétaire-trésorier;
Conseillers: MM. Simplice Bandet, Norbert Lalande, Colonne Lepage, Clément MacCrea et Aimé Masson.

Les "Dames de l'Union Paroissiale" ont donné une soirée, le 27 février, pour aider à défrayer les dépenses de la délégation qui sera envoyée à la Convention de Régina. Une autre soirée, pour les mêmes fins, aura lieu, dimanche, le 6 mars. Les élèves du Couvent des Religieuses de la Providence, voulant aussi, faire leur part, ont prélevé sur leur budget de friandises la jolie somme de $5.00 représentant une centaine de petits sacrifices librement consentis pour la langue française qu'ils ont fait parvenir au trésorier.

CERCLE DE LEBRET

Nous recevons la bonne nouvelle que Lebret vient d'organiser son cercle paroissial avec les officiers suivants:
President, J.-Z. Lafleur;
Vice-Président, A. Lecours;
Sec.-Trésorier, D. Bourret.

En même temps qu'il nous communiquait cette agréable nouvelle, M. le président nous remettait la somme de $18.50 comme acompte sur la contribution de l'année courante.

L'Exécutif félicite les Franco-canadiens de cette intéressante paroisse de Lebret, et leur souhaite beaucoup de succès dans leurs activités.

Le paiement intérimaire du Cartel jette dans l'Ouest $27,000,000

La Saskatchewan reçoit près de 18,000,000.

L'Agence centrale de vente des trois Cartels de l'Ouest annonce que le premier paiement intérimaire pour la récolte de 1926 vient d'être fait à leurs membres par les Cartels du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Le montant payé est de 15 sous par minot pour le blé du printemps et les mélanges de blé de printemps; 20 sous pour le blé Durum et les mélanges de blé Durum; 8 sous pour toutes les classifications d'avoine; 8 sous pour toutes les classifications d'orge; 12 sous pour toutes les classifications de seigle et 20 sous pour le lin.

Une somme totale de $27,000,000. va être ainsi distribuée aux fermiers de l'Ouest des trois provinces.

La part de la Saskatchewan dans cette distribution se trouve à être entre $17,500,000 et $18,000,000. Cet argent tombera comme une pluie du ciel dans bien des fermes à la veille des semailles.

Les directeurs du Cartel de la Saskatchewan disent qu'ils n'ont aucun commentaire à faire sur le paiement intérimaire pour chaque variété de grains, si ce n'est qu'ils ont confiance que l'Agence centrale obtient le prix moyen du marché mondial pour le grain des cartellistes. Dernièrement un cablogramme de Broomhall annonçait que le Cartel du Canada avait placé une bonne quantité de No. 1 Nord à $1.74, et de No. 2 Nord coriace à $1.64. Le blé des Etats-Unis et celui de l'Argentine sont cotés à $1.61 et $1.50 respectivement.

Pour faire ce paiement le Cartel de la Saskatchewan a dû envoyer par la poste environ 125,000 chèques. Sur ces chèques payables au pair dans tout l'Ouest canadien l'échange se monte à $20,000 ou $25,000, soldé par le Cartel, et la taxe fédérale du timbre à $7,000. ou $8,000.

—:*:—

Mort du R. P. J. Jetté, S.J.

Québec. — Le R. P. Jules Jetté l'un des plus méritants missionnaires jésuites dans l'Alaska est mort dans les régions arctiques, à la mission de Kularak.

Le R. P. Jetté, fils de Sir L. A. Jetté, ex-lieutenant-gouverneur de la province de Québec, entra chez les Jésuites en 1882 et fut fait prêtre en 1896. Il était né à Québec en 1864 et était le frère de Mme Hon. Rodolphe Lemieux, orateur de la Chambre.

LES NOUVELLES CHEZ NOUS ET AILLEURS

Excellente nomination

Nous apprenons que notre ami M. le docteur J. P. DesRosiers de Saskatoon vient d'être nommé membre du Conseil provincial d'instruction publique à Régina.

Nos félicitations à notre distingué compatriote, M. le docteur DesRosiers, qui nous représentera dignement et saura comme toujours protéger les intérêts des siens.

Nous savons que la loi permet de porter le nombre des membres de ce Conseil de 5 à 7. Nous ignorons cependant encore si telle était l'intention de M. Latta en faisant nommer deux nouveaux membres, ou si ceux-ci doivent en remplacer d'autres sortant de charge. La "Gazette Officielle", en rapportant les nominations nouvelles ne dit rien à ce sujet.

—:*:—

La Session à Régina est finie

Régina.— Un peu avant minuit jeudi dernier, le 3 mars, la session de 1927 de la législature de la Saskatchewan fut prorogée par le lieutenant-gouverneur, H. W. Newlands.

Le session a fini par un débat très mouvementé sur le bill de liquidation de la Co-operative Elevators, présenté par le premier ministre J. G. Gardiner. Une clause surtout celle qui invalidait la vente des actions de la "Co-op"—souleva des objections. M. D. A. McNiven libéral, fit une lutte acharnée contre cette clause, que combattit aussi M. A. MacPherson, conservateur. M. Gardiner tint tête à l'orage, s'appuyant sur une clause de la charte de la "Co-op" qui déclare nul tout transfert des actions non sanctionné par les directeurs. Le bill en cause invalide ces transferts et donne aux premiers propriétaires le droit de racheter leurs actions en rendant à ceux qui les détiennent actuellement la somme payée. S'il s'agit cependant d'actions achetées sous de faux rapports, le vendeur pourra après avoir obtenu jugement, garder l'argent reçu et rentrer en possession de ses actions.

Les adversaires du bill soutenaient que la clause invoqué par M. Gardiner était depuis longtemps tombée en désuétude et qu'au su et vu des des directeurs personne n'en tenait plus compte.

Le vote pris à la dernière minute donna une écrasante majorité à M. Gardiner qui avait fait un appel pressant à la Chambre de sanctionner cette loi.

Une longue liste d'amendements à la loi de la profession légale présentée à la veille de la prorogation a été qualifiée par W. E. Knowles, libéral de Moose Jaw, "d'acte d'impertinence"; il réussit à faire rejeter cette liste.

La Politique

A Régina

La Saskatchewan veut contrôler la vente des obligations

Régina. — La législature a approuvé à l'unanimité une résolution de Robert E. Say, député libéral de Wilkie, demandant au parlement fédéral une loi qui conférerait aux provinces le pouvoir de contrôler la vente d'obligations par des compagnies à chartes fédérales.

Pour prouver la nécessité d'une telle loi, M. Say a cité le cas de la Derby Car de Saskatoon, de la L. B. Steel, des théâtres Allen et de la Canadian Farm Implement, de Medicine Hat, Alta. toutes compagnies qui, à son dire, offrent en vente des obligations qui ne sont point sûres.

:*:

Pas de nouveau Sanatorium cette année

L'hon. Dr Uhrich a déclaré à la législature que le gouvernement n'agrandirait pas cette année son sanatorium de Saskatoon et qu'il n'en construira pas d'autre. Seule une petite aile pour les tuberculeux sera ajoutée à la maison de santé de Battleford.

Le surplus de patients tuberculeux sera dirigé vers certains hôpitaux désignés à cet effet et auxquels le gouvernement fera une allocation de $1. par jour par patient.

:*:

Les chiropracticiens perdent leur point

Les chiropracticiens ont perdu leur cause; ils ne sont pas reconnus comme faisant partie du collège des médecins et chirurgiens de la province. Telle est la décision du comité chargé d'étudier le coté légal des amendements à la législature.

:*:

Le développement de nos champs pétrolifères

Régina. — L'hon. T. C. Davis déclarait l'autre jour à la législature que le 1er octobre, 126,835 acres avaient déjà été loués à des compagnies pour le développement des ressources pétrolières de la Saskatchewan. Depuis lors le nombre d'entrées a beaucoup augmenté. Des travaux de perforage sont en bonne voie dans cinq puits, mais on n'a pas encore atteint l'huile.

:*:

Désorganisation de Warman et de Clavet

Régina. — La gazette officielle annonce la désorganisation des villages de Warman et de Clavet dans le district de Saskatoon. Ils tombent au rang de hameaux. On avait cru au moment du "boom" qu'à ces endroits, à Warman surtout où se croisent deux chemins de fer, pousseraient des villes considérables. Trois quarts de section avaient été divisés en lots de ville. Voilà que tout ce terrain vendu pour une bonne part à des prix élevés retourne à la prairie.

Les villes de plus de 10,000 âmes auront sept commissaires d'écoles

Régina. — Les commissaires des écoles publiques seront à partir de décembre prochain au nombre de sept dans les villes de plus de 10,000 âmes. Les villes moins populeuses resteront avec cinq commissaires élus pour deux années chacun. Telle est la déclaration que vient de faire M. Latta.

:*:

Construction d'une nouvelle route provinciale

Régina. En réponse à une délégation, l'hon. W. J. Patterson, ministre de la voirie, annonce que le département se propose cet été de commencer la construction d'une route provinciale de 160 milles entre North Portal et Moose-Jaw.

:*:

L'Alberta laisse au fédéral la question des pensions aux vieillards

Edmonton. — Un amendement de M. Brownlee, premier ministre de l'Alberta, demandant que les pensions aux vieillards restent du ressort du gouvernement fédéral a été soutenu à la législature par un vote de 11 à 16. Libéraux, travaillistes et conservateurs ont voté contre le gouvernement.

:*:

À Ottawa

Ottawa. — Deux événements très intéressants ont occupé les esprits politiques cette semaine. La fin du débat sur le budget, qui a tourné à l'avantage du gouvernement, et le débat sur une résolution de M. P.-A. Séguin, libéral, de l'Assomption-Montcalm, qui voulait accorder aux fonctionnaires bilingues la préséance dans les promotions futures et dans les salaires élevés.

Il y a eu un amendement au budget, présenté par M. Coote, de l'Alberta. Cet amendement, parce qu'il prêchait la doctrine du tarif abaissé, a tourné contre lui les conservateurs, et parce qu'il contenait une mesure de blame contre le gouvernement qui n'avait pas cru devoir apporter, cette session, de modification au présent tarif, a eu contre lui les libéraux aussi. L'amendement n'a recueilli que 21 voix, contre 182 qui le condamnaient. Le budget lui-même a eu une majorité de 23 voix. Au nombre des adversaires du gouvernement dans ce dernier vote se trouve M. Henri Bourassa, député de Labelle, qui avait pris soin d'expliquer son attitude par un long discours.

L'adoption de ce budget veut dire que la taxe sur le revenu est d'aujourd'hui diminuée de 10 pour cent et la taxe sur les ventes de 20 pour cent. Le premier juillet prochain les chèques et documents bancaires de $10 ou moins n'auront pas besoin de timbres d'accise, et les chèques et documents supérieurs à cette somme n'exigeront chacun qu'un timbre uniforme de deux sous. C'est une diminution totale dans les taxes de $27,000,000.

Le débat sur la motion Séguin a été particulièrement intéressant. Voici le texte de cette résolution:

"La Chambre est d'avis que pour généraliser la connaissance des deux langues officielles dans les services publics, et par ce moyen rendre ces derniers plus efficaces, la Loi du service civil doit être modifiée de façon à donner préséance, dans les nominations futures, aux candidats qui possèdent les deux langues officielles; que les employés publics qui possèdent les deux langues officielles doivent, en raison de cette aptitude, être mieux rémunérés; que l'on doit tenir compte de la supériorité des employés bilingues dans la révision des appointements."

Cette résolution, qui a été discutée trois heures, pour être finalement renvoyée aux calendes, a mis en présence trois factions très distinctes de la Chambre. La 1re faction est celle de M. Henri Bourassa, député de Labelle, qui part de ce principe que le Canada, étant un pays officiellement bilingue et reconnu comme tel par toutes les nations civilisées, devrait avoir, là où des personnes des deux langues s'adressent pour obtenir des renseignements, des fonctionnaires capables de comprendre ces deux langues. Il a avec lui toute la province de Québec et tous les députés anglo-saxons bien pensants. L'autre faction est aux antipodes de cette dernière. Elle a comme chefs avoués M. H. C. Hocken, de Toronto, âme des orangistes et rédacteur de cette feuille fanatique qu'est l'Orange Sentinel, ainsi que M. le Dr. J. W. Edwards, qui a les mêmes idées que M. Hocken, et qui a écrit un livre abominable de mensonges, le "Wedge". Les idées de ces derniers sont que le Canada n'est pas un pays bilingue, mais un pays anglais, que les Canadiens français sont moins intelligents que les Canadiens anglais et partant ont droit à des salaires moins élevés, que le réglement XVII de l'Ontario s'imposait. Ils appartiennent à la race supérieure, et traitent en parias ceux qui n'ont pas la même origine qu'eux. Entre ces deux extrêmes il y a les conciliateurs intéressés, qui disent volontiers: ne touchez pas à ces questions de race de peur de soulever des préjugés! Ces derniers sont peut-être les plus grands ennemis que nous connaissions de notre race francaise, au Canada.

Le débat aura eu cela de bon, qu'il aura mis en évidence ces trois catégories de personnes.

A part cela on a passé une dizaine d'heures sur le projet de loi de pensions de vieillesse. Ce projet de loi, qui est à base protestante, repose sur ce principe de l'étatisation de la charité publique. Il sonne donc à faux. De plus il obérerait notre trésor, fédéral et provincial de plus de $25,000,000 par année, ce qui représente une taxe supplémentaire de $2.00 par âme de population. Il aurait encore des conséquences morales désastreuses, en ce sens qu'il chercherait à dispenser les enfants des devoirs naturels qu'ils ont à l'endroit de leurs parents. Enfin les conséquences politiques de cette loi deviendraient de plus en plus évidentes à mesure que ces pensions se convertiraient en autant de chaines qui obligeraient les pensionnés de voter poar le gouvernement qui s'est montré assez sentimental pour leur voter des secours en argent.

Des rumeurs de chambardement ministériel volent de tous côtés. M. Elliot, ministre des Travaux publics deviendrait juge; l'hon. M. Veniot le remplacerait aux travaux publics. M. Fernand Rinfret deviendrait ministre des postes, et l'Ontario francais aurait dans le présent cabinet un représentant, dans la personne de M. Edgar E. Chevrier, qui deviendrait secrétaire d'Etat.

D'autres rumeurs veulent enfin que l'achat de la compagnie de construction Vickers par des financiers de Montréal, dont le nouveau sénateur Donat Raymond, cache des intentions gouvernementales d'employer cette compagnie à la construction d'une marine militaire canadienne, de vaisseaux marchands qui feraient le service entre le Canada et les Antilles. M. King, premier ministre, en villégiature aux Etats-Unis, ne serait dans la république que pour mettre la dernière main à cette transaction.

UN OUTAOUAIS

:*:

Elles devront attendre l'enquête générale

Ottawa. — Le gouvernement par un ordre-en-conseil a refusé de considérer les appels de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie contre les décisions de la Commission des chemins de fer; celle-ci avait décidé de ne pas donner droit aux demandes des deux premières provinces à l'effet d'être entendues séparément dans leurs réclamations contre les taux de transport. Leurs réclamations entreront dans l'enquête générale.

Le gouvernement dit que c'est une affaire de procédure seulement et qu'il n'interviendra pas auprès de la Commission. Cependant il a demandé à cette dernière que cette affaire soit traitée aussitôt que possible.

Les propositions de Coolidge et l'"Osservatore Romano"

Rome. — Les propositions de désarmement du président Coolidge font le sujet d'un article de l'"Osservatore Romano", lequel article est signé par son rédacteur en chef, le comte Delle Torre.

"Une fois encore", dit l'auteur, "la paix semble être indissolublement liée au désarmement, montrant l'absurdité de la paix armée qui n'est que momentanée, transitoire, une paix dérivant de la crainte au lieu d'être basée sur la foi et sur des convictions éprouvées et pratiquées.

"La paix armée est un jeu avec une arme à feu qui peut à tout moment lâcher son coup mortel.

"La paix ne doit pas être le sacrifice de personne, car autrement elle provoquera inévitablement des représailles. On ne peut non plus accuser d'égotisme ceux qui maintiennent leur droit d'avoir des armements suffisants pour leurs besoins militaires et coloniaux.

"Pour faire face au problème dans son entier, on prétend que le désarmement doit être général et simultané, et être appuyé par des garanties de maintien. Ce fut ces idéals qui inspirèrent l'appel adressé par le pape Benoit XV le 1er août 1917 à toutes les puissances belligérantes, pour leur demander de conclure un accord juste et la réduction simultanée et réciproque de leurs armements, limitant ceux-ci au strict nécessaire pour maintenir l'ordre public dans chaque pays.

"Il ne peut y avoir de meilleure garantie que la dissolution des armées permanentes et l'abolition de la conscription qui est un nouveau système introduit d'abord par la révolution française. Le désarmement doit provenir de causes spirituelles car ce qu'il faut principalement, c'est le désarmement moral, l'éducation de la conscience et la paix de l'esprit".

L'Angleterre et le Canada accepteront la proposition Coolidge

Londres. La note anglaise qui fut remise à Washington le 28 dernier, est, parait-il, une acceptation brève mais de tout coeur à la proposition du président Coolidge en vue d'une conférence du désarmement.

Ottawa. — Dans les cercles bien informés ici on disait aujourd'hui que le Canada est en faveur d'une réduction des forces navales telle que proposée par le gouvernement des Etats-Unis. Depuis que cette proposition a été faite par le président Coolidge les gouvernements britannique et des dominions ont été en consultation. L'attitude du Canada sur cette question a été apprise à Londres il y a quelques jours, mais on désire tenir cette attitude secrète en attendant une déclaration du gouvernement britannique. La rumeur veut cependant que cette attitude soit en faveur d'une réduction.

On dit aussi que la réponse britannique aux propositions de Coolidge sera envoyée aujourd'hui à Washington et l'on s'attend cet après-midi à une déclaration en chambre britannique au sujet de l'attitude britannique et de celle des divers dominions.

Deux résolutions de M. Church

Au sujet du drapeau et du chant national du Canada

Ottawa. — M. Church, député conservateur de Toronto annonce qu'il proposera les deux résolutions suivantes:

"De l'avis de la chambre L'"Union Jack" est et a toujours été le drapeau officiel du Canada comme une partie intégrale de l'Empire Britannique, et il devrait flotter sur les bureaux du Haut Commissaire Canadien à Londres (Canada House), Angleterre, et sur la nouvelle ambassade canadienne à Washington, tout comme il flotte sur les édifices du parlement à Ottawa;

"Que l'emploi de tout autre drapeau, soit sur les édifices en question, au Canada ou à l'extérieur, sur les bureaux du gouvernement canadien, sur les chemins de fer Nationaux du Canada, ou sur la marine marchande du gouvernement canadien, ne recoit pas l'approbation de la Chambre et n'est pas autorisé par le parlement:

"Que le gouvernement doit être prié de s'en tenir aux termes de la présente résolution et dès maintenant.

"De l'avis de la Chambre le seul chant national du Canada, comme partie intégrale de l'Empire Britannique est et a toujours été le "God Save the King" et la Chambre prie le gouvernement de donner suite à la présente résolution, en raison de la célébration prochaine du jubilé de la Confédération Canadienne".

L'affaire King-Byng

Ottawa. — Le "Ottawa Journal" répond à l'hon. Mackenzie King qui a fait une longue déclaration aux Communes, au sujet de la correspondance King-Byng et les remarques du journal à son adresse. "Le 16 du courant, déclare l'article éditorial du journal, des commentaires étaient faits à l'effet que la correspondance déposée par le prémier ministre ne donnaient pas tous les faits de l'incident King-Byng. Il y a une douzaine d'hommes en vue au Canada qui savent, remarque le journal, que le premier ministre n'a pas donné la version exacte de l'affaire", et il le défie de demander à Lord Byng de publier un rapport complet de son entrevue avec lui, qui lui dira exactement ce qui s'est passé.

M. J. W. Dafoe, rédacteur du "Free Press", du Manitoba, journaliste libéral, a admis que la correspondance ne donnait pas toute l'histoire et qu'il y avait entente entre Lord Byng et M. King à l'effet que si celui-ci était défait en Chambre, il céderait sa place à M. Meighen. C'est sous cette condition que M. King a convoqué le parlement et c'est cet engagement que nie le premier ministre.

Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Coeur, Prud'homme, Sask.

Désirez-vous donner à vos enfants une éducation soignée, un cours d'études tel que demandé par la province de la Saskatchewan? Adressez-vous aux religieuses de la Providence.

Outre le français qui reçoit une attention toute particulière dans les classes, on enseigne la musique, le dessin et les travaux à l'aiguille de tous genres.

Les jeunes filles désireuses de se livrer à la carrière de l'enseignement trouveront dans cette institution entière facilité pour se préparer aux différents diplômes requis à cet effet; elle sont donc admises à tout âge; les garçons sont acceptés jusqu'à leur treizième année.

Pour plus amples renseignementa, s'adresser à Révérende Mère Supérieure.

Les employés du C. P. R. en appellent au ministre du travail

Ottawa. — Une députation des unions des employés du C.P.R. s'est rendue auprès de l'hon. Peter Heenan, ministre du travail, pour se plaindre du traitement que leur fait la compagnie. Un bureau d'arbitrage accorda récemment aux employés du département du fret une augmentation de salaire de quatre sous de l'heure, mais la compagnie refusa d'accepter cette décision.

EVANGILE

XII. — *Guérison d'un hydropique*

(S. L., XIV, 1-6.)

Jésus était entré dans la maison d'un des principaux Pharisiens (1), et il y prenait son repas. C'était un jour de sabbat; or, il y avait là devant lui, un homme hydropique. Tous étaient occupés à l'épier.

S'adressant aux Docteurs de la loi et aux Pharisiens:

"Est-il permis, leur demanda-t-il, de guérir un homme, le jour du sabbat?"

Ils gardèrent le silence.

Prenant alors cet homme par la main, Jésus le guérit et le congédia. Puis il leur dit:

"Lequel d'entre vous, si son âne ou son boeuf tombait dans un puits, ne l'en retirerait aussitôt, fût-ce même le jour du sabbat?

(1) Le Sauveur ne rompt pas avec les pharisiens, malgré la haine acharnée dont ils le poursuivent. Il veut épuiser vis-à-vis d'eux tous les moyens de conversion.

NOTE

—:*:—

Pourquoi je me suis fait catholique

M. Lars Eskeland, directeur de l'école des Hautes-Etudes, de Voss, l'un des hommes les plus éminents des pays scandinaves, explique comme suit sa récente conversion au catholicisme: "Je ne pouvais plus rester dans une Eglise qui discute Jésus-Christ. Je veux avoir la paix dans l'Eglise, et il n'y en a qu'une au monde où cette paix se trouve: c'est celle qui a, maintenant, dix-neuf cents ans d'existence. Là, il n'y a pas de discussion. Une autre raison déterminante pour moi, c'est que je ne puis me passer du sacrement qui pardonne les péchés."

—:*:—

Résultats de l'école sans Dieu

Washington. — "Le nombre des morts par assassinat a doublé en vingt-quatre ans, chez nous, publie un sociologue américain. Aucun autre pays n'approche sensiblement des Etats-Unis par la tendance au meurtre de ses habitants et c'est là une constatation profondément attristante. En 1922-23, le pourcentage d'assassinats pour 100,000 habitants, à New-York, a été de 5.5: à Chicago il a été de 12.7; à Memphis (Tennessee) de 66.2; à Nouv.-Orléans, de 25.5: à Louisville, de 24.4. Et l'on n'apprendra pas sans un serrement de coeur que le pourcentage meurtrier de notre capitale, Washington, atteindra 13.3."

—:*:—

Les enfants de l'alcoolique

L'alcoolique n'est malheureusement pas stérile, mais il n'engendre rien qui vaille. Sur mille enfants d'alcooliques, un tiers environ disparait à la naissance, ou dans les deux ou trois premières années, et, parmi les survivants, on compte de nombreux idiots, des épileptiques et beaucoup de dégénérés, privés de sens moral, instinctivement pervers, impulsifs, anormaux, victimes douloureuses de l'alcoolisme des parents."

Dr Thomas SAVARY.

MEMENTO...

Memento homo!... dit le Prêtre à demi voix,
Cependant que, dans le pénombre de l'église,
Sur les fronts inclinés qu'effleurent ses vieux doigts,
Il laisse s'égrener un peu de cendre grise.

Et le vieillard, ailé d'un large surplis blanc,
Où sa main ascétique a des pâleurs de nacre,
Mèle, en son geste grave et noble, un peu tremblant,
Aux tristesses d'un deuil, la majesté d'un sacre.

Memento!... Rien ne dure ici-bas; tout nous fuit:
Gloire, richesse, amour, qu'on s'acharne à poursuivre,
Sont comme ces lueurs de couchant, or ou cuivre,
Sur qui flottent déjà les ombres de la nuit.

Notre vie est un songe, un nuage qui passe,
Et nous ne voyons pas, rivant nos yeux au sol,
Que sur nos fronts la mort, ainsi qu'un grand rapace,
Rétrécie chaque jour le cercle de son vol.

Memento!... Souviens-toi que tu sors de la terre,
Et qu'à la terre, un jour, doit retourner ta chair!...
Ainsi parle le prêtre en son langage austère,
Apre et fortifiant comme un breuvage amer.

Et la luxure éteint sa prunelle de flamme;
L'orgueil se courbe, et tous les péchés capitaux,
Tous ces fauves rodeurs que nous avons dans l'âme,
Réfrènent un instant leurs appétis brutaux.

Sous l'oblique clarté qui tombe des verrières,
Les fidèles se sont agenouillés, fervents;
Et l'on entend monter vers le ciel les prières
Qu'en songeant à la mort murmurent les vivants.

ARSENE VERMENOUZE.

LES NOUVELLES

CHEZ NOUS ET AILLEURS

L'imposition du Pallium à S. G. Mgr Rouleau

Québec. — L'imposition du Pallium à S. G. Monseigneur R.-M. Rouleau, O.P. — le neuvième archevêque québecois à recevoir cet insigne de la dignité métropolitaine — vient de donner lieu à des fêtes splendides. Commencées à l'Université Laval par une séance dramatique et musicale, où l'éloquence la plus haute sut trouver le double chemin des intelligences et des coeurs, elle se sont poursuivies, ces fêtes, par une imposante Pontificale à la Basilique, pour se terminer, autour de la table hospitalière de Monseigneur l'Archevèque, dressée dans l'immense réfectoire du Grand Séminaire.

Quatorze archevèques et évèques dont Nosseigneurs Mathieu de Régina et Prud'homme de Prince-Albert étaient présents à la cérémonie.

Le sermon de circonstance fut prononcé par S. G. Mgr Gauthier de Montréal.

Répondant aux sentiments du clergé présentés par Mgr L. A. Paquet, Mgr Rouleau salue aimablement la présence de Mgr Mathieu dont "l'extrême délicatesse lui a fait prolonger un séjour qui lui permet de représenter à ces fêtes les lointaines églises de l'Ouest canadien, fondées par nos missionnaires, et d'employer ses loisirs à verser la paix du ciel et la bonté de son coeur dans l'âme de ses nombreux amis."

—*—

Mort du chanoine Beauchamp

Ottawa. — Le diocèse d'Ottawa et tout le clergé canadien-francais éprouvent une perte sensible, par la mort de M. le chanoine Félix-Bernard Beauchamp, l'un des prêtres les mieux connus et les plus estimés en notre province.

M. le chanoine Beauchamp était cure de la Pointe-Gatineau depuis près de 40 ans.

—:*:—

Le Pape donne un million pour les prêtres tuberculeux

Paris. — La Société médicale St-Luc, qui groupe en France plus de 1500 médecins catholiques, a pris il y a quelque temps une initiative charitable. Frappée de ce que la tuberculose enlevait, au temps de leur séminaire ou dès le début de leur ministère, 5, 6 et parfois 10 pour cent des membres du clergé, elle a pensé qu'il était nécessaire de créer pour les prêtres tuberculeux un sanatorium où ils trouveraient tous les soins nécessaires dans les conditions physiques et morales les meilleures. Le projet fut présenté à l'assemblée des cardinaux et archevèques de France en mars 1926. Cette assemblée nomma alors une commission spéciale d'évèques, présidée par Son Eminence le Cardinal Maurin.

Cette commission a agi rapidement et un magnifique hôtel a été acheté; l'ancienne résidence des abbés de Lérins, le domaine de Bleynes, confisqué en 1905; il contient 80 chambres et il est situé à 1,200 mètres d'altitude. Une chapelle est tout près de l'hôtel et les bâtiments nécessaires pour le logement du médecin et des religieusése infirmières existent.

La réalisation du sanatorium pour le clergé est donc toute proche. L'oeuvre a ouvert une souscription pour couvrir les frais d'achat et d'aménagement. On sera heureux d'apprendre que S. S. Pie XI, dont la sollicitude pour le clergé français est bien connue, a, dès les premiers jours de décembre, souscrit la somme de un million.

"Les évèques de France, dit la Semaine Rsligieuse de Cambrai, en nous faisant connaître le fait, qui savent que le Pape n'est pas riche, et connaissent les coûteuses exigences de Ses hautes fonctions, sont vivement touchés de cette munificence où s'affirme, une fois de plus, la paternelle affection que sa sainteté porte à nos évèques, à notre clergé, à notre pays tout entier. Puisse cet auguste exemple provoquer la reconnaissance de tous, encourager la charité publique et l'intéresser à l'établissement de la maison projetée."

—*—

Le Saint-Père et la mode

Rome. — Le Pape Pie XI a de nouveau condamné les modes indécentes des femmes, en recevant les prédicateurs qui donneront des sermons durant le Carème dans les églises de Rome. Le Pape leur a recommandé de parler de "la dignité" d'un costume chrétien, faisant ressortir la nécessité de mettre fin à certaines licences dans les danses et les modes qui ne sont pas dignes, non seulement des chrétiens, mais de toute créature qui possède un peu de dignité humaine."

—:*:—

Les Etats-Unis et la Russie se ressemblent

Les moeurs publiques dans l'un et l'autre pays sont très peu différentes. En Russie l'amour libre a détruit la famille. Aux Etats-Unis, depuis 26 ans, les divorces ont été pour le moins de 2,800,000. Ce qui veut dire que plus de 5,600,000 hommes et femmes ont été affectés directement et pour le pire par des mariages brisés. Il est difficile de connaitre même approximativement le nombre des enfants atteints par cet état de choses, mais en prenant comme moyenne le très bas chiffre de 4 enfant pour 5 mariages, le divorce aurait fait au bas mot 2,500,000 petites victimes.

La Russie bolchéviste hait le mariage et l'abolit parce qu'il est chrétien. Les Etats-Unis tolèrent le divorce bien qu'il soit anti-chrétien. Entre les deux attitudes, il n'y a qu'une différence de mots, le résultat est le même dans les deux pays.

—:*:—

Les salles de danse publiques sont interdites à Québec

Québec. — Les salles de danse publiques seront interdites, à l'avenir, dans notre ville. Le comité des finances et réglements du conseil, a laissé au chef de police un pouvoir discrétionnaire à ce sujet, mais il est entendu pour se conformer au mandement de feu le Cardinal Bégin, prohibant les danses modernes, qu'aucun permis ne sera donné pour des salles publiques à l'avenir.

—:*:—

Le cardinal V. Vanutelli

30 ans cardinal, il a vu les six derniers papes

Rome. — Son Eminence le cardinal Vincenzo Vanutelli, qui a fêté il y a quelque temps le 90ème anniversaire de sa naissance, a raconté les souvenirs qu'il avait conservés des six derniers papes, de quatre conclaves et de deux années saintes de jubilé.

Sa Eminence est cardinal depuis 30 ans. Il n'est pas seulement le doyen par ordre de naissance mais le doyen par ordre de promotion du sacré collège. Il jouit du privilège unique d'avoir succédé à son frère comme doyen du sacré collège.

Le vénérable cardinal, qui porte allègrement ses 90 ans, et demeure grand, droit et imposant, a été assiégé de requètes pour ses mémoires. A tous il répondait: "Mes sermons... j'en ai tant. Lesquels puis-je choisir?"

"Il s'est passé plusieurs événements dans ma vie qui sortent vraiment de l'ordinaire, dit Son Excellence. J'ai connu six papes et ai été en intimité avec cinq d'entre eux. Je me rappelle d'avoir reçu la bénédiction de Grégoire XVI, que mes parents connaissaient personnellement. Ce pape est mort en 1846. J'ai pris part à quatre conclaves. En 1878, j'étais substitut au secrétariat d'Etat et en cette qualité j'ai été intimement lié au conclave qui a élu Léon XIII. J'étais cardinal lors du conclave de 1903 qui a élu Pie X et à celui qui a élu Benoit XV en 1914. Mon frère Serafino a présidé a ce dernier conclave. Il était alors le doyen du sacré collège. Moi-même j'ai présidé en qualité de doyen du sacré collège qui a élu Pie XI. J'avais alors succédé à mon frère comme doyen."

Le cardinal Vanutelli est né à Genazzano en 1836. Cette ville était célèbre pour le pèlerinage de l'image miraculeuse de Notre-Dame du Bon Conseil qui y est vénérée. Il était âgé de 14 ans quand l'évèque de Palestrino le fit entrer au collège de Capranica, le plus ancien et le plus célèbre des collèges de la ville éternelle. Dix ans plus tard, il reçut le titre de docteur en théologie, de docteur en droit canon et de docteur en droit civil. Pendant deux ans il enseigna la théologie au Vatican mais en 1863 il entra dans la carrière diplomatique qui devait le mener dans plusieurs pays. Le Pape Pie IX lui confia le poste de vérificateur à l'inter-nonciature de La Haye et en 1886, il fut transféré à Bruxelles.

"Léopold II venait de monter sur le trône, dit le cardinal, en rappelant cette période de sa carrière. Déjà nous pouvions voir en lui ce grand roi qui devait faire tant de travail pour son pays. Dans cette ville, j'ai assisté à l'ordination de feu le cardinal Mercier, de vénéré mémoire, à la prètrise."

En 1883, quand Léon XIII l'envoya en Russie en tête de la délégation papale pour le couronnement du czar Alexandre III, le cardinal Vanutelli avait prévu le chaos social qui régnait dans le pays.

"Je me souviens du czar, dit-il. Il avait à ses côtés le jeune prince qui devint plus tard Nicolas II et qui a été assassiné par les bolchévistes. Il était âgé de 14 ans. L'ambassade pontificale fut très bien reçue, mais déjà, à cette époque, on pouvait distinguer en Russie les signes avant-coureurs de la catastrophe."

Aprés avoir rempli cette mission, le cardinal Vanutelli fut nommé nonce à Lisbonne. En cette qualité, il rendit de précieux services. Il fut élevé à la pourpre cardinalice par Léon XIII en 1890 et fut placé a la tête de certaines congrégations importantes à Rome. Les papes lui demandèrent à plusieurs reprises d agir comme légat papal et c'est en cette dernière qualité qu'il a assisté au congrès eucharistique de Montréal en 1910.

Commentant les changements dont il a été témoin pendant sa longue carrière, le cardinal Vanutelli à déclaré que le catholicisme a fait beaucoup de progrès dans plusieurs domaines.

"Le développement des missions spécialement, est admirable et donne lieu à de grandes espérances.

"Le seul nuage actuellement, c'est la persécution de citoyens très méritants par un gouvernement qui devrait les protéger; c'est un scandale tout à fait indigne d'un peuple civilisé et il est difficile le comprendre comment il se fait que les autres pays puissent laisser de telles choses se produire. Mais, confiance, cette épreuve passera comme toutes les autres.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On trouve ses bons conseils à la bonne enseigne - - - vérité de La Palisse

Avocat et Notaire

J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat, Notaire
Mitchell Block, Chambre 9
Tél. 2582
PRINCE ALBERT, SASK.

Arpenteur--Géomètre

J. E. MORRIER
ARPENTEUR—GEOMETRE
551, 26ème Rue Ouest
Téléphone 2225
PRINCE-ALBERT - - SASK.

Dentiste

Docteur en chirurgie dentaire, Licencié en art dentaire pour le Dominion.
CHS. C. CLERMONT
DENTISTE
Service des plus modernes
Appareil de radiographie, etc.
207, Edifice Hammond
MOOSE JAW, SASK.

Avocat et Notaire

GEORGES HEBERT
AVOCAT ET NOTAIRE
GRAVELBOURG - - SASK

Avocat et Notaire

Téléphone 2785
EMMETT M. HALL, LL.B.
AVOCAT ET NOTAIRE
Edifice Miller PRINCE-ALBERT, SASK.

Médecin-Chirurgien

Des Hôpitaux de Paris, France
Dr. LAURENT ROY
Médecin Chirurgien
Chirurgie et maladies de la femme.
Bureau, 213 McCallum Hill
Résidence, 3101 Avenue Victoria
REGINA, SASK.

Médecin-Chirurgien

Des Hôpitaux de Paris et de New York.
10007, Ave. Jasper. Téléphone: 2009
Dr. J. BOULANGER
MEDECIN CHIRURGIEN
Licencié pour tout le Canada par "The Medical Council of Canada". Traitements par le Radium. Laboratoire de Rayons-X.
EDMONTON, ALTA.

Médecin-Chirurgien

Ex-Interne de l'Hôpital N.-D. Montréal, des hôpitaux de New-York et Chicago.
Dr. J.-P. DESROSIERS
Médecin Chirurgien
Chirurgie et maladies de la femme
Bureau - 201, Edifice C.P.R.
Résidence 418, Spadina Crescent Est.
SASKATOON, SASK.

Architecte

FREDERICK J. O'LEARY, B. Sc.
Université McGill
ARCHITECTE LICENCIE
211, Waldon Lodge
REGINA, SASK.
John P. O'Leary, Surintendant des Constructions

A LOUER

Avocat

ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat Procureur et Notaire
VONDA, SASK.

Avocat et Notaire

HENRI COUTU, B. A.
Avocat et Notaire
GRAVELBOURG, SASK.

Médecin-Chirurgien

DR. P. E. LAVOIE
Médecin Chirurgien
des Hopitaux de Chicago
Traitements electriques et aux rayons ultra-violets.
PONTEIX SASK.

Avocat

ERNEST COLPRON
AVOCAT
LAFLECHE, SASK.

Avocats et Procureurs

LAVERY & DEMERS
AVOCATS ET PROCUREURS
15, rue St-Jacques MONTREAL
Tél.: Harbour 1118-1119
Loi Maritime, Commerciale, Civile et Criminelle

Lettre de Montréal.

Le Canada aux Canadiens

Au lendemain d'un voyage aux Etats-Unis

Je reviens d'un voyage rapide dans les Etats, et sans avoir parcouru tous les endroits où les nôtres ont pu, en partant du Québec, aller s'établir, ce que j'ai vu et entendu m'a confirmé dans l'opinion que l'émigration des Canadiens-français vers les Etats était déplorable et devrait être combattue avec énergie. Pendant longtemps, trop longtemps, on a laissé nos jeunes s'en aller vers les usines et manufactures du pays voisin: on ne pouvait les garder dans la Province pour telle ou telle raison, quelquefois bonne, souvent futile et alors *on leur disait: "Vous voulez partir?* De l'autre côté des lignes vous trouverez de l'ouvrage, de bons salaires, du confort, une vie facile, allez-y; mais gardez-vous bien de vous en *aller vers l'Ouest canadien, car vous seriez perdus!*" Autrefois, les malheureux habitants de la verte *Erin*, *catholiques à la foi vive et tenace*, dûrent en foule fuir la persécution *de la protestante Angleterre et s'en aller à la dérive à travers le monde;* aujourd'hui ils sont des millions aux Etats-Unis, *tous ont perdu leur langue*, et, il est triste de le constater, le plus grand nombre ont perdu leur foi. L'Irlandais, lui, a encore conservé son nom et n'en rougit pas; le Canadien trop souvent rougit de son nom et de son origine, aux *Etats-Unis et bientôt il perd sa* langue et il perd sa foi. J'ai visité en particulier une petite ville de *l'Etat de New-York; il y a là trois ou quatre églises protestantes* et deux églises catholiques dont l'une est dénommée l'église "irlandaise", l'autre l'église "canadienne. La paroisse canadienne est dirigée par *un prêtre zélé, ardent patriote* canadien-français. Or, il n'y a que trois ou quatre ans, dans cette paroisse canadienne il y avait 300 *familles, aujourd'hui il n'y en a plus* que 230 que sont devenues les familles disparues?

Perdues, fondues dans le grand tout anglais et protestant. A l'église on n'entendait que le français, aujourd'hui il y a *encore un petit bout de* prières en français, mais le sermon, cantiques, annonces... tout se donne en anglais par un curé canadien-français devant un auditoire canadien-français, car le curé me disait: "Je suis obligé de parler anglais, mon église devenait déserte." Partout vous n'entendrez que l'anglais, les vieux comprennent encore le français, mais ne le parlent plus, et les jeunes ne connaissent qu'exclusivement l'anglais. Le groupe était pourtant nombreux et fort, le curé a été et est encore aujourd'hui fervent canadien-français, et l'école est dirigée par des Soeurs Canadiennes-françaises. Déjà la majorité des mariages sont des mariages mixtes. Alors ne peut-on craindre que dans 10 ou 15 ans il n'y ait plus là qu'un souvenir pénible du parler français et de la foi catholique? Oh! je sais que l'on peut voir encore de belles paroisses catholiques et canadiennes-françaises dans certains États, mais combien de pertes à déplorer!

Et pourtant, si on avait compris et voulu! Les millions de Canadiens établis aujourd'hui aux Etats-Unis, au lieu de s'angliciser et de se protestantiser, parleraient encore tous leur belle langue française, et dans cette langue ils prieraient le Dieu de leurs ancêtres, là-bas, dans l'Ouest canadien; ce grand ouest du Canada serait aujourd'hui une autre grande province de Québec. On a trop vite oublié dans *l'Est les merveilleuses découvertes* de nos explorateurs, les souffrances et travaux de nos colons, les luttes héroiques et les sacrifices de nos missionnaires. L'Ouest était à nous par droit de naissance et par droit de conquête. Il y a là-bas d'immenses et fertiles territoires, des ressources incalculables et de la plus grande richesse; c'est à nous et nous l'abandonnons aux étrangers de toutes provenances et de toutes races, pour courir nous au delà des frontières après un bien-être aléatoire et en même temps oublier nos traditions, notre langue, notre foi. Il y a dans l'Ouest, et en particulier dans les trois provinces des Prairies, — Je le sais, car j'y ai vécu de longues années — il y a place encore pour toutes les familles canadiennes émigrées aux Etats, pour quiconque voudrait encore *quitter le Québec et chercher fortune* ailleurs, et alors avec nos nombreux enfants, *notre énergie, notre* amour du travail et nos qualités *d'ordre et d'économie, pourquoi ne* pas aller là-bas grossir le nombre des vaillants qui ont ouvert le chemin, *qui luttent, et veulent survivre?* Ils sont là-bas 150,000 bien groupés, bien organisés, avec des associations vivantes, agissantes, dirigées par des hommes de foi et *d'action, dans des paroisses déjà florissantes* avec un clergé dévoué qui sait souffrir et se sacrifier joyeusement pour la cause catholique et franco-canadienne, un clergé soutenu, stimulé, encouragé par des Evêques patriotes au coeur ardent, à la parole éloquente, — et en *passant, qu'il me soit permis d'écrire* dans "Le Patriote" mon admiration pour l'Evêque de Prince-Albert qui si brillamment continue les victoires des Taché et des Langevin.

En terminant cette lettre, j'envoie un salut amical au "Patriote de l'Ouest", et ceci veut dire: à l'administration, aux rédacteurs, aux lecteurs, en un mot à la grande famille franco-canadienne de la Saskatchewan. Dans quelques jours, les délégués de cette chère famille s'assembleront à Régina en convention; je fais des voeux pour que les *travaux de cette Convention soient* bénis par la Divine Providence et assurent le succès des luttes qui vont continuer pour "Notre foi et notre langue", et pour ainsi réaliser *cette devise qui doit être chère à* tous à l'Est comme à l'Ouest: "Le Canada aux Canadiens."

J.-P. TALBO.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Pour protéger les propriétaires d'autos

Régina. — On est à faire circuler une pétition dans les trois provinces de l'Ouest pour exiger que tous les mécaniciens des garages soient munis d'un livret attestant de leur compétence. Tel est le but poursuivi par l'association en voie de formation des propriétaires de garage, des vendeurs d'autos, des mécaniciens, etc. Près de 30,000 propriétaires d'autos ont déjà signé la pétition.

Il faut protéger les propriétaires d'autos contre les exploiteurs de tout acabit qui prétendent s'y connaitre et n'ont aucune connaissance du mécanisme délicat d'un auto.

:*:

Les règlements municipaux de vitesse seraient nuls

Régina. — Les règlements de vitesse mis en force par les villes et en vertu desquels on impose assez souvent des amendes sont *ultra vires* et viennent en conflit avec les lois provinciales. Telle est du moins l'avis du Juge Ousley de Moose Jaw qui dernièrement rendait un jugement sur cette question.

Gare aux pauvres piétons!

:*:

22 théâtres considérés comme dangereux

Montréal. — Le comité des théâtres a condamné vingt-deux théâtres comme dangereux ou présentant des défauts prévus par les règlements. Aussitôt le rapport soumis aux autorités, la ville a donné un avis de quarante-huit heures à sept théâtres et cinémas d'avoir à fermer leurs portes; si ces établissements refusent, la ville intentera aussitôt des procédures contre eux.

:*:

Un vaisseau contrebandier est saisi par les Etats-Unis

Vancouver. — Le vaisseau Fédéralship, propriété de la Consolidated Exporters of British Columbia et portant à son bord une cargaison de 11,000 caisses de Scotch Whiskey valant plus d'un million de piastres vient d'être saisi par les gardes-côte américains à 300 milles *au large de San Francisco.*

Ce bateau, enregistré pour Panama et devant par conséquent jouir de la protection de ce pays devint la cible des canons américains qui *lui envoyèrent cinq décharges d'artillerie* pour entraver sa marche. La quatrième et la cinquième ayant frappé le vaisseau produisirent l'effet désiré et la capture fut opérée.

Les deux versions

Stone, le capitaine du vaisseau, veut, dit-on, en appeler au gouvernement du Panama, comme d'un cas de guerre, si le gouvernement américain ne fait pas des excuses. D'un autre côté, les officiers américains, forts des ordres de Washington et d'un accord récent entre le Panama et les Etats-Unis, prétendent avoir le droit de poursuivre et de bombarder tout *vaisseau contrebandier* non seulement en-deca des 12 milles de limite, mais même à travers tout l'Océan Pacifique. La parole est aux cours de justice.

:*:

Un autobus d'hiver à LePas

LePas. — La compagnie Ross Navigation vient d'inaugurer un nouveau service de passagers entre le Pas et la Flin Flon. Le véhicule dont elle se sert est une sorte d'automobile porté à l'avant par deux traîneaux et mu à l'arrière par deux roues "chenilles". La distance entre LePas et la FlinFlon est de 85 milles et sera parcourue en huit heures, y compris un arrêt pour lunch à Sturgeon Landing.

Sapiro poursuit Ford

Détroit. — C'est lundi qu'a commencé à se plaider le procès pour libelle de Aaron *Sapiro*, *économiste* agricole de Détroit, contre le "Dearborn Independent, journal de Henry Ford. Sapiro réclame $1,000,000 de dommages.

:*:

Grand congrès des Acadiens au mois d'août

Moncton, N.-B. — Le comité exécutif de la Société Nationale de l'Assomption vient de tenir une réunion importante à laquelle on a décidé de convoquer un congrès plénier des Acadiens pour le mois d'août 1927, à Moncton. C'est M. le juge Aubin Arsenault, ancien premier ministre de la province de l'Ile du Prince-Edouard, qui est le président de la Société Nationale des Acadiens. Ce sera le premier congrès acadien tenu à Moncton qui est rapidement devenu le plus gros centre français des *Provinces* Maritimes.

La date précise du congrès n'a pas encore été fixée, mais elle sera dans les environs du 15 août. C'est l'intention du comité exécutif de faire coincider la date du congrès avec celle du pèlerinage canadien-français du Devoir.

:*:

Une envolée de 27,000 milles

Rome. — Le commandant Fancesco de Pinedo, qui a déjà accompli de longues randonnées aériennes vient de terminer la première étape de son voyage autour du monde dont l'itinéraire comprend trois grandes étapes:

Première: Helmas, Mehedia (Maroc), Villa Cisneros, Rio de Oro; Boloma, (Guyanne Portugaise); Port Natal, Banania, Rio de Janeiro, Buenos Ayres. Total: 7,500 milles.

Deuxième: Buenos Ayres, Ascension, Corumba, Guajara, Mirini, Manaos, Para, Georgetown (Guyanne anglaise; Curacae (Antilles Hollandaises); Kingston, Jamaique, Havane, Cuba; Nouvelle-Orléans, Saint-Louis, Chicago, New-York. Total: 10,200 milles. Il se peut que de cet endroit, de Pinedo décide de se rendre à Québec.

Troisième étape: Retour, De New-York à Placentio (Terre-Neuve) et de là à Horta, dans les Açores, puis Lisbonne et Rome, soit environ 5,125 milles.

:*:

La S. D. N. refuse de s'associer à un vol

CINGLANTE LEÇON AU GOUVERNEMENT FRANCAIS

Paris. — Ne sachant que faire de la Grande-Chartreuse d'où ont été chassés les légitimes propriétaires, le sectaire M. Léon Perrier offrait à l'Institut de coopération intellectuelle, filiale de la S.D.N., d'y installer un asile international d'intellectuels *fatigués*. La "République de l'Isère" publie un article du journal anglais "The Universe", annonçant de source certaine que la Société des Nations refuse de s'associer à une injustice."

:*:

Les victimes de l'automobile aux Etats-Unis

Washington. — Le nombre de mortalités dues aux accidents d'automobile dans les sept principales villes des Etats-Unis se chiffre dans les 473 pour les quatre semaines du mois de janvier. C'est tout de même *une amélioration* sur le mois précédent qui enregistrait 521 mortalités dues aux mêmes causes.

:*:

La plus grande vente depuis le commencement du monde

Londres. — La plus grande vente dans l'histoire du monde vient d'être complétée. Il s'agit d'une vente, pour la somme de $3,400,000,000 de magasins de guerre appartenant au gouvernement anglais.

Il ne reste plus maintenant que cinq fonctionnaires sur un personnel de 47,000 qui, il y a huit ans, avait charge de disposer du matériel de guerre qui coûta à l'empire britannique des millions de dollars.

Il y avait plus de 350,000 magasins divers dans différentes parties du monde, et il fut nécessaire d'établir 500 dépôts dans différents pays et d'y envoyer des experts et des vendeurs.

:*:

Le Conseil privé rogne encore Québec

Londres. — Le comité judiciaire du Conseil privé vient de rendre jugement dans la cause entre le Canada et Terre-Neuve au sujet du Labrador. D'après ce jugement, tout le territoire réclamé par Terre-Neuve lui est accordé sauf, toutefois, deux réserves.

On sait que Terre-Neuve ne réclamait pas seulement la côte du Labrador, mais toutes les terres jusqu'aux hauteurs de la péninsule. Ces terres sont richement boisées et c'est pourquoi on attache une grande valeur à leur possession. Le Canada, en retour, prétendait que Terre-Neuve n'avait droit qu'à la côte, droit qui lui fut accordé en 1763 pour faciliter les pêcheries. L'année suivante, ce droit fut transféré à Québec, mais Terre-Neuve l'obtint de nouveau en 1809.

D'après ce jugement, toute une partie importante du territoire de l'Ungava qui faisait nominalement partie de la province de Québec passe maintenant à Terre-Neuve.

Les deux points de détails sur lesquels Terre-Neuve n'obtient pas droit à ses réclamations sont au sujet de la frontière du côté du golfe Saint-Laurent et de l'île Woody, une petite île qui est juste vis-à-vis de la frontière entre le Canada et le Labrador, dans l'Anse-du-Blanc-Sablon.

Ottawa. — M. C. H. *Cahan*, député de Montréal demandait à la Chambre des Communes s'il ne serait pas opportun pour le Canada d'acheter de Terreneuve cette portion *de territoire qui vient de lui* être attribué par le Conseil privé; M. Lapointe répondit qu'il valait mieux attendre le texte du jugement avant de prendre la chose en considération.

:*:

La terre a tremblé sur la côte de Charlevoix

M. Antonio Gervais, avocat, autrefois de Québec et maintenant de La Malbaie, qui était de passage à Québec, avec Mme Gervais, a rapporté la nouvelle que mercredi, le neuf février, toute la côte de Charlevoix, a été secouée par un tremblement de terre qui dura une demi minute.

La secousse s'est fait sentir vers l'heure du souper. Il était 6.30 h. à peu près et elle fut passablement forte, mais pas autant qu'il y a deux ans, alors que des dommages considérables étaient causés un peu partout, non seulement dans la région de Charlevoix, mais dans toute la province, le soir du 28 février.

:*:

BALTIMORE. — Le vapeur City of Annapolis a été acosté et coalé par le City of Richmond dans la baie Chesapeake. Le Richmond a pu sauver tous les passagers et l'équipage.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Une jeune hollandaise mariée par procuration

Montréal. — Une jeune mariée par procuration, un fait rare au Canada, est passée par la gare Bonaventure, en route pour Lloydminster, Alberta, où elle va rejoindre le nouveau mari qu'elle a épousé il y a quelques semaines à Amsterdam, avec la permission du consul britannique et en présence du frère du mari qui servait de procureur.

Mlle Jacob Maria Naafs, maintenant Mme Jan Koning en vertu de la loi hollandaise qui permet les mariages par procuration, est venue de Hollande par le "Nieu Amsterdam", de la ligne Holland America, et a pris à Halifax l'Océan Limité, du Canadien National, qui la conduira à destination. Son mari est établi dans l'Ouest depuis un an.

La jeune mariée est jolie et parle un peu l'anglais.

:*:

Un laboratoire pour la pulpe

Montréal. — Les délégués de la *Canadian Pulp and Paper Association* ont décidé, à l'unanimité de créer un laboratoire de recherches, à l'Université McGill, au coût de $350,000.

La somme de $350,000 est déjà souscrite par les membres dont $50,000 par l'Université McGill.

Ce laboratoire de recherches sera construit à côté des laboratoires des produits forestiers, rue Université, avoisinant le parc du McGill.

:*:

Les affaires de la Compagnie Bell

Montréal. La rapport annuel de la Cie de Téléphone Bell du Canada, présenté par le président C. F. Sise, et actuellement aux mains des actionnaires, donne les chiffres suivants: Revenu des échanges pour l'année, $21,008.542, en comparaison de $19,327,281 en 1925, soit une augmentation de 585,449: revenu divers et revenus de placements à l'extérieur, $1,104,116, comparé à $1, 232,905 en 1925, soit une diminution de $128,789. Le revenu le plus élevé de 1925 comprenait l'intérêt sur fonds d'émission d'obligations non employé temporairement dans les affaires de la compagnie.

Bien que le revenu brut pour 1926 ait dépassé celui de 1925 de $2,137,920, les profits nets n'ont pas été suffisants à faire face aux exigences du dividende régulier de huit pour cent. Il a été nécessaire à cette fin de prendre les surplus accumulés des années précédentes, au montant de $1,440,927.

:*:

La stabilisation monétaire et le chomage en Belgique

La stabilisation monétaire entreprise par la Belgique n'a pas entraîné jusqu'à maintenant dans ce pays, la crise industrielle et l'accroissement du chômage auxquels certains s'attendaient.

A la fin d'octobre 1926, la proportion des chômeurs n'était que de 3.3 pour cent, contre 2.6 pour cent à la fin de juillet 1926, moment où la stabilisation de fait a été réalisée.

Toutefois, diverses mesures ont été prises ou envisagées pour remédier au chômage menacant.

Une commission spéciale, composée de représentants de la Commission syndicale, du Conseil général du parti ouvrier et de l'Office coopératif, a élaboré et soumis au gouvernement un vaste programme de travaux publics touchant les canaux, les ports, les voies ferrées, les routes, les édifices publics et la construction d'habitations à bon marché.

:*:

L'inventeur de la mélinite est mort

Paris. — M. Eugène Turpin, chimiste et inventeur de la mélinite, est décédé à Pontoise, à une faible distance de Paris.

Eugène Turpin naquit à Paris, en 1848. Pour sa découverte des couleurs inoffensives, il obtint un prix en 1885. Il entrepris alors l'étude [des] explosifs en faisant des expériences avec l'acide picrique. En plus de la mélinite, il inventa d'autres explosifs et aussi un détonateur spécial.

Les travaux commenceront au Château à la fin d'avril

Ottawa. — La construction de la nouvelle aile de 200 chambres au Château Laurier commencera à la fin du mois d'avril, d'après les derniers renseignements obtenus du département des chemins de fer et canaux.

Actuellement, on est à préparer les plans et les détails de la construction. Les soumissions seront émises sous peu.

Le parlement a voté une somme de $2,000,000 dans les crédits pour cette année et ce montant sera suffisant, on l'espère, pour tenir la construction en marche jusqu'à l'an prochain, alors qu'une nouvelle somme sera votée pour la complétion des travaux et l'ameublement. On s'attend à ce que la nouvelle aile et l'ameublement coûtent environ $4,000,000.

PONTEIX, Sask.

Souper au huitres

Il y avait dimanche dernier beaucoup d'entrain parmi les quatre cents personnes qui assistèrent au grand souper organisé au profit de la nouvelle église. Aux dames dévouées qui ont remporté un magnifique succès grâce à leurs efforts bien concertés, nous offrons nos félicitations. L'assistance aurait bien dépassé le double de ce chiffre si ce n'eût été une journée froide et si les chemins de la campagne ne fussent devenus impraticables en raison de la neige.

Journal bilingue

Le "Ponteix Reporter" dont nous annoncions la naisance dans le dernier courrier est publié en français et en anglais. Nous nous en sommes rendus compte au deuxième numéro. Nous remarquons avec plaisir aussi que les annonceurs emploient les deux langues.

Chasse aux lapins

Chaque semaine les amateurs de chasse s'organisent pour faire la guerre aux lapins de prairie (jack rabbits). Des quantités de victimes attestent la justesse de leur tir. Ces animaux sont devenus tellement nombreux que le département d'agriculture les considère comme une menace aux récoltes. Voilà certes un bon moyen de rendre nos amusements utiles au pays.

Divers

Nous apprenons avec regret que M. Robert Forêt a été retenu au lit quelques jours par la grippe.

—Les malades enregistrés à l'hôpital de Ponteix sont les suivants: Mlle Annette Mercier et Mme Michel de Ponteix, Mlle Cécile Pelchat de Gouverneur, Mme Louis Diacon de Buffalo Horn et M. M. Buck de Val Marie.

CARRUTHERS, Sask.

—A peine les dames de Ste-Anne et de l'Autel avaient-elles élu leurs dignitaires pour 1927, qu'elles resolurent d'organiser avant la fin de l'hiver une partie de cartes, au profit de notre église de Carruthers.

Les dames canadiennes de Carruthers ne connaissent pas la rêverie; la paroisse non plus, car le 25 février à 8 h. du soir, 14 tables de whist étaient alignées dans notre jolie école. La joie des joueurs fut complète; catholiques et protestants emplissaient l'école; ces derniers ont voulu prouver à ces dames, combien elles étaient estimées parmi eux. Après la partie de cartes, les crèmes à la glace, le gâteaux les plus délicats, le thé, ont régalé les invités et il était près d'une heure du matin quand quelques-uns seulement songeaient à se retirer. Mlle A. Labonté a gagné un magnifique cache-nez et M. Pierre Thibault un prix de consolation. Merci à Mmes J.-B. David, Pierre Picard, A. Trouvant pour leur gracieuse invitation. La recette fut de $30.00 net.

—Au mois de janvier dernier, M. Arthur Thibault disait adieu à ses frères, soeurs et amis de Carruthers pour aller se réfugier au scolasticat des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée pour offrir à Dieu la couronne de ses 20 ans comme frère. Depuis cette époque ses lettres attestent son bonheur. Nous n'avons pas voulu laisser passer sous silence son bel acte de générosité afin que notre ami sache que, faisant déjà parmi nous un objet d'édification, il goûtera là-bas, sous les regards de la Vierge Immaculée les joies particulières que le Divin maître accorde à ceux qui comme St-Jean viennent poser leurs têtes sur son divin Coeur et plus tard avoir le privilège incomparable d'accompagner l'agneau partout où il ira. Bon courage, cher ami, n'oubliez pas dans vos prières ceux que vous avez laissés dans le monde

DOMREMY, Sask.

—Que fait le correspondant de Domrémy? Il nous semble qu'il y a bien longtemps que nous n'en avons pas de nouvelles. Rassurez-vous, il vous arrive pour vous annoncer le premier mariage de l'année; en effet le 2 février dernier, M. Noel Parent a uni sa destinée avec Mlle Gertrude Baribeau. L'église, pour la circonstance avait revêtu sa parure des grandes fêtes: tapis, bannières, fleurs, cierges, sans omettre la grande couronne royale qui couronnait de son cercle de fleurs les deux mariés. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Louison, en présence d'une nombreuse assistance. A l'offertoire Mme Eugène Ouellette, organiste, et Mlles Françoises Baribeau et Agnès Blondeau firent entendre un morceau choisi et de circonstance. Un dîner princier réunissait les parents des deux familles chez M. Hormisdas Baribeau père de la mariée; le pasteur de la paroisse, suivant la coutume, assista à ces joyeuses agapes.

—Le 15 janvier, un bien triste accident jeta l'émoi dans la paroisse: M. Joseph Legault en patinant, fit une chute, et se fractura le crâne; malgré les soins du médecin, ce jeune homme succombait. Ses funérailles eurent lieu le lundi 17, en présence d'un grand nombre de paroissiens. Nos condoléances aux membres de sa famille.

—Décidément, notre club de gouret est en voie de se faire un nom. Depuis le commencement de l'hiver, sauf une fois, il a été le champion des clubs voisins, Wakaw, Hoey, St-Louis. Domrémy mérite le nom d'"Invincible". Il faut voir avec quelle ardeur il combat, les membres qui en font partie sont des joueurs de renon: MM. Albert Dansereau, capitaine; Walmério Brabant, gérant; Albany Soucy, Louis Parent, Paul Deault, Grégoire Baribeau, Théophile Ménage, W. Knisley. Honneur à ces braves! puissent-ils maintenir leur nom d'ici à la fin de la saison!

—Les dames et les messieurs de la paroisse organisent une séance pour le jour de Pâques: nous leur souhaitons plein succès.

—M. Pierre Marie Marsollier a été élu syndic de l'école Ste-Thérèse. M. Arthur Lavertu a été réélu pour un nouveau terme à l'école Ethier. Nos félicitations.

Ces deux messieurs ont été choisis comme délégués de la paroisse à la convention de Régina. Nos pensées et nos sentiment franco-canadiens les y accompagneront.

—Notre église, riche déjà en dons, a reçu un magnifique calice, en argent doré, offert par M. Albert Dansereau, marchand.

—Baptêmes: — 24 janvier, Joseph René Albert Casavant, fils de M. et Mme Edmond Casavant; parrain: M. Albert Dansereau; marraine: Mme Albert Dansereau. C'est le treizième enfant vivant de M. Edm. Casavant. Honneur à cette brave et chrétienne famille.

—13 février. — Marie Madeleine Hortense Leblanc, fille de M. et Mme Hercule Leblanc; parrain et marraine, M. et Mme Lucien Leblanc.

16 février. — Joseph Francois Roger Georget, fils de M. et Mme Joseph William Georget; parrain: M. François Georget; marraine, Mme Arthur Lavertu.

—Tous les mercredis et vendredis pendant le carême, les exercices religieux auront lieu à l'église à 7.30 hrs p.m. — "Si vous ne faites pénitence, dit le Sauveur, vous périrez tous; Faites pénitence et croyez à l'Evangile, dit St-Matthieu, 4, 14. Faire pénitence, dit saint Grégoire, c'est pleurer les péchés passés et éviter d'accomplir ce qui est l'objet de nos larmes".

MONTMARTRE, Sask.

—M. Max. Coupal et Mlle Alice sont revenus d'un voyage avec La Survivance dans l'Est canadien.

—M. Gratton et sa famille sont revenus de la Floride et vont demeurer dans l'Ouest maintenant.

—La soirée de cartes donnée par le Cercle de l'A.C.F.C., le 27, a réuni 35 tables de joueurs et a été un vrai succès. De magnifiques prix ont été distribués aux gagnants et le programme de chant et musique était bien choisi et très varié. Une autre soirée est annoncée pour le 13 mars.

—Dans les procès Pépin vs Hauser, et Martel vs Hauser, MM. Pépin et Martel ont obtenu gain de cause sur toute la ligne. Nos félicitations.

—Mme Emmanuel Coupal est revenu d'un long voyage en Belgique où elle a visité ses parents et amis qu'elle n'avait pas vus depuis plusieurs années.

BONNE MADONE, Sask.

—Le correspondant de Bonne Madone a l'humeur un peu maussade. Il lui reste un vieux relent de rancune contre le typo, lequel a tout à fait irrévérencieusement malmené son dernier texte. Il se remet tout de même à sa tâche de chroniqueur, mais il se promet bien de faire payer, (!) par un long silence, toute récidive.

—Chaque dimanche soir réunit à la salle paroissiale d'ardents amateurs de whist. Le nombre va toujours s'augmentant, la dernière partie ayant atteint dix-neuf tables. Le goûter et les jolis prix étaient offert par les familles Joseph Vey et Raymond Bessette. Le sort ou l'habileté a favorisé M. Louis Simonot et Mme Chrys. Tremblay. L'entrain et une gaieté du meilleur aloi, président ces réunions familières.

Au signal donné chacun s'attable, c'est l'heure des combinaisons savantes, l'atout sournois surveille la bataille, pour venir, au moment opportun, tomber sur l'imprudent qui a trop présumé de ses forces. Pendant ce temps, ceux qui, chez nous, représentent la revanche des berceaux, se livrent à un beau vacarme, poursuivent des courses légendaires entre les longues rangées de table, histoire de préparer l'estomac pour les "slices" et les gâteaux délicieux qui termineront tantôt la fête.

Trois fois déjà, nous avons eu soirée de vues animées. Salle comble. Les films, de bonne facture morale, ont été très appréciés. L'appareil Mazo, éliminateur d'obscurité dans la salle, donne les meilleurs résultats: écran "supra-lumineux" et projection très régulière. Les enfants ont accès à la salle sur présentation des billets reçus pour l'assistance au catéchisme pendant la belle saison de l'année dernière. Critiques difficiles, cette dernière clientèle, jusqu'à date semble approuver complètement les programmes présentés par la Direction, surtout pour ce qui concerne la partie comique de l'arrangement.

Mais revenons à des pensées plus graves. Le carême qui approche n'est pas précisément le temps des choses volages. Nous attendons, ces semaines-ci, notre missionnaire. Les RR. PP. Franciscains d'Edmonton nous promettent un prédicateur. Un malheureux contre-temps avant empêché le R. P. Martin O.F.M. de se rendre, le Prieur nous promet, avant peu, un autre Père. Temps de retraite, temps de grâces et de faveurs de tous genres. Préparons-nous y. Peut-être cette mission sera-t-elle la dernière à laquelle il nous sera donné d'assister. L'avenir cache si bien ses secrets! Cette retraite coincidera avec le carême, elle aura lieu dans un temps où rien ne presse, alors que les chemins sont encore beaux. Dieu saura bien se charger de la température et nous la faire propice. Quelle pourrait donc être la raison qui mettrait qui que ce soit dans l'impossibilité de profiter de la grâce qui passe?

Un petit coup d'oeil sur la petite bande jaune collée au haut de la première page de votre journal, vous apprendra peut-être que votre abonnement au "Patriote" n'est pas payé. Voyez-y au plutôt.

Un cercle de jeunes gens à Bonne Madone: Le jeudi, 24 février, réunissait à la salle paroissiale, les jeunes gens de la paroisse. Après quelques considérations sur l'opportunité de s'unir en association, on procéda à l'élection des officiers du nouveau cercle de la jeunesse. Il fut décidé que l'association portera le nom de Société Sportive de Bonne Madone, (S.S.B.M.) dont la devise serait: "Rendre meilleur", adoptant comme mot d'ordre: "Piété, Etude, Action.

Les officiers élus furent: MM. Henri Lépine, président; Antonio Labossière, vice-président; Joseph Simonot, sec.-trés.; Médard Bessette et Lionel Thibault, conseillers. Le R. P. curé fait, de droit, partie du conseil. Suivent les minutes de cette première réunion.

Proposé par A. Labossière, secondé par L. Thibault, que le jeudi 3 mars prochain chacun se rende pour couper les arbres en vue de préparer le champ de base-ball pres de l'église. Adopté.

Par M. le curé, secondé par M. Bessette que chacun apporte un voyage de bois pour chauffer la salle les jours de réunion du cercle. Adopté.

Par M. Bessette, secondé par M. O. Labossière que les fonds de l'ancien club de Base-ball soient transférés à l'Association Adopté.

Par A. Kungle secondé par L. Bérard que la contribution des membres à la société soit de deux dollars par année. Adopté.

La Société accepte avec reconnaissance le don fait par M. le curé, d'un équipement complet de base-ball. La Société remercie aussi avec gratitude M. le curé pour l'achat d'une table de pool, laquelle est déjà installée dans la salle et mis à la disposition des membres.

M. F. Reynaud propose l'ajournement.

VERWOOD, Sask.

Comme par le passé, la fête de notre glorieuse patronne, Notre-Dame de Lourdes, fut célébrée avec toute la solennité qu'elle mérite. A 8 heures il y eut messe de communion célébrée par M. l'abbé Labrecque, curé d'Assiniboia, et à 10 heures la grand'messe solennelle avec diacre et sous-diacre à laquelle MM. les abbés Kugener et Levesque de Willow-Bunch assistaient le curé. Après l'évangile, le sermon fut adressé en français et en anglais par M. le curé d'Assiniboia, qui, en des paroles fort goûtées, nous fit renaitre la scène touchante de l'apparition et nous montra l'exquise bonté et tendresse de Notre Bonne Dame de Lourdes, de sa sollicitude pour le salut des âmes pécheresses ne dédaignant pas de venir redire elle-même à la terre son immense désir de voir affluer à sa grotte les infirmités spirituelles et corporelles pour les soulager et les guérir.

Dans la soirée, il y eut salut solennel suivi d'une intéressante partie de cartes tant par la nombreuse assistance que par la gaieté et l'entrain qui en furent la note dominante. On s'y amusa si bien que nos Chevaliers de Colomb, un peu jaloux sans doute du succès de cette soirée organisée par les Dames de Ste-Anne, voulurent montrer à leur tour leur habileté et leur talent d'organisateur. C'est ainsi que le mardi gras, malgré une température froide et un vent malencontreux, notre salle était comble, si bien qu'il fallut rajouter trois tables de plus qu'à la partie précédente. Des prix exceptionnellement pratiques et de valeur furent décernés aux heureux gagnants: Mlle Labrie et M. A. Breault. Nos généreux Chevaliers avaient eu soin de souscrire à l'avance 18 dollars à cette fin; aussi, même les prix de consolation furent appréciables et appréciés étant d'une valeur d'environ deux dollars chacun.

Visiteurs: M. l'abbé Kugener, curé de Willow-Bunch, les Révérendes Soeur Valérie St-Jean, provinciale des Filles de la Croix et Alice Thérèse, supérieure du Couvent de Laflèche, les Révérendes Soeurs de la Providence de l'école industrielle de Grouard, Alberta.

Nos vives sympathies à la famille Cornellier, éprouvée par la maladie de l'ainé, Edmond qui a dû subir une opération de l'appendicite. Puisse-t-il se rétablir rapidement.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

TISDALE et DISTRICT

Le 1 mars, une partie de cartes organisée au profit de l'A.C.F.C. réunissait les membres du Cercle de Tisdale. La grande salle de l'hôtel Imperial avait été gracieusement mise à la disposition de la Société par M. C. Desjardins.

Nos familles de la campagne étaient venues presque au complet et elles n'ont pas eu à le regretter. Dans cette douce atmosphère familiale tous les visages étaient épanouis et ils disaient assez la joie de se trouver en compagnie exclusivement française.

Les heureux gagnants des prix ont été M. Marchildon et Mme A. Roy. M. Tremblay et Mme J. Bothorel ont accueilli sans trop de tristesse le prix de consolation.

Après un plantureux goûter servi par nos dames toujours si dévouées, M. le curé a souligné de quelques mots la nécessité de l'union de tous les nôtres et l'instrument de tout premier ordre qu'est l'A.C.F.C. pour effectuer cette union.

WILLOW BUNCH, Sask.

Dimanche, le 27 février, une foule considérable de Franco-canadiens se réunissait dans la la salle St-Jean-Baptiste afin de renouveler le comité de l'A.C.F.C.

Les membres élus furent:
Président: M. Philippe Mondor.
Vice-prés.: M. Alex. Beausoleil.
Secrétaire: M. Lucien Duperrault
Les cinq directeurs sont: MM. Elias Dionne, Prudent Lapointe, J.-A. Mathieu, E. Paquet, F. Morissette.

Nous félicitons les nouveaux élus et nous espérons qu'ils seront à la hauteur de leur tâche. Nous remercions sincèrement ceux qui se retirent du comité et nous sommes assurés qu'à leur exemple les nouveaux sauront faire de notre association une organisation très prospère et florissante.

—Nous avions récemment le plaisir d'apprendre que la Liaison Française nous fera l'honneur d'une visite dans notre village. Déjà le cercle de l'A.C.F.C. s'organise afin de fêter le plus dignement possible nos confrères de l'Est, et leur prouver qu'en venant à Willow-Bunch, ils ne seront pas chez des étrangers, mais chez de vrais "Canayens d'en Bas".

Ce train de Liaison nous arrivera dimanche, le 3 juillet, à six heures du matin. A 6 heures et demie il y aura messe dans l'église paroissiale célébrée par un prêtre du voyage.

A sept heures déjeuner et ensuite nos visiteurs parcoureront la campagne afin de se bien renseigner sur notre région. Vers onze heures il y aura un banquet et à midi nos visiteurs distingués devront déjà nous quitter.

—Quoiqu'on ne parle pas très souvent de notre Société d'Agriculture, cela ne veut pas dire que le projet s'éteint ou s'amortit. Au contraire, une délégation envoyée auprès de l'honorable M. Hamilton, Ministre de l'Agriculture, par les Cultivateurs et la Chambre de Commerce de Willow-Bunch, nous annonce que le succès est pratiquement assuré. C'est donc un bon point de gagné. Nos organisateurs continuent leur travail ardu et bientôt ils nous annonceront la bonne nouvelle.

—La semaine dernière le Wheat Pool tenait une très intéressante assemblée à la Salle des Chevaliers de Colomb. En des termes précis et nets, M. Lawless fit comprendre aux fermiers l'avantage d'appartenir à cette société et les encourager à signer pour un nouveau terme de cinq ans leur contrat avec la compagnie. "L'avantage, dit-il, consiste en ce que le fermier appartenant au Wheat Pool peut contrôler lui-même la vente de son grain et par là empêcher ou du moins modérer les spéculations du Grain Exchange. Ainsi, ce profit, qu'il ne réaliserait pas hors du Wheat Pool, n'enrichira pas le Grain Exchange et les spéculateurs de Winnipeg."

M. Cole, organisateur de la United Farmers' Association, fit aussi un très intéressant discours.

Plusieurs autres vinrent tour à tour, tous aussi éloquents les uns que les autres, mais l'espace restreint nous empêche de les mentionner.

Le 1er mars au soir, jour du "mardi gras" une belle fête eut lieu à la Salle des Chevaliers de Colomb. Une masquerade comme on en voit rarement rehaussait l'éclat de la soirée. Il y avait des costumes de tous les genres et de tous les goûts depuis celui de marquise, d'empereur d'Autriche, d'Artagnan, des paysannes mexicaines, de chef sauvage, etc., etc. De beaux prix furent distribués aux porteurs des plus beaux costumes.

Ensuite une comédie intitulée: "Le Désespoir de Jocrisse" nous fit rire à nous en tordre.

Voici les noms des personnages:
M. Plumet. — L. Sylvestre;
Jocrisse. — R. Beausoleil;
Scopette. — Jos. Beausoleil;
Laflute. — L. Mondor;
Le Commissaire de police — P. Boudreau.

Tous les acteurs ont si bien rendu leur rôle qu'un juge impartial saurait difficilement reconnaître l'étoile la plus brillante.

—On annonce pour le 17 mars au soir, à la salle des Chevaliers de Colomb, une séance anglaise intitulée: "Never touched me". Cette comédie est organisée par M. Wisetowsky et nous sommes sûrs que cette pièce ne manquera pas d'intéresser tout le monde.

M. Wisolowsky a déjà monté plusieurs pièces alors qu'il habitait Young, Sask., et les succès qu'il y a remportés sont une preuve de ses talents et de son savoir-faire.

Venez donc en foule encourager ceux qui se dévouent pour la bonne cause. N'oubliez pas la date: le 17 au soir à la salle des Chevaliers de Colomb de Willow-Bunch.

Les billets sont en vente à la pharmacie.

DELMAS, Sask.

Est-il trop tard pour parler de l'incendie qui a détruit complètement l'hôtel de notre village. Nous parlons ici quelquefois de nos joies, pourquoi ne pas dire nos épreuves? Le propriétaire, M. Noël Lafrance, touchera une indemnité des Cies d'Asurances, mais cette indemnité ne couvre pas la perte qu'il vient de faire; et la famille Lusignan qui occupait et gérait l'hôtel s'est vue dépouillée par cet incendie de tout ce qu'elle possédait; nos plus sincères sympathies vont à cette intéressante famille, et aussi sont offertes à Noël et Joseph Lafrance.

— Une nouvelle famille canadienne-française va nous arriver avec le printemps, la famille Ernest Beloin qui vient d'acheter une demi-section à quatre milles du village. La plus cordiale bienvenue attend cette famille; et en même temps un souhait bien ardent fera peut-être que d'autres s'établiront toujours plus nombreux au milieu de nous et viendront ainsi fortifier notre groupe.

—Delmas, sans nul doute se fera représenter à la Convention de Régina, convention qui aura les plus heureux résultats pour la cause franco-canadienne en Saskatchewan.

BIG RIVER, Sask.

Qu'il est doux de reprendre sa plume après une campagne de plusieurs mois dans le nord! Si de temps à autre les nouvelles nous parvenaient dans les régions sereines des lacs, elles étaient ou trop vagues, ou accompagnées d'un luxe de détails tel, qu'on doutait de leur véracité. A chaque poste de relai — et ils sont nombreux entre Big River et les lacs du nord — on y ajoutait une plume, je veux dire un commentaire, de sorte qu'arrivé à destination l'oiseau de bon ou mauvais augure était tellement paré de plumes qu'il semblait un "canard". Armé d'une bonne paire de ciseaux (que m'a léguée feu ma tante Anastasie qui eut tant de célébrité durant la guerre) j'ai déjà coupé bien des ailes, et j'ai pu faire la dénomination de mes victimes.

Pendant l'hiver, les trois quarts de la population de Big River se divisent en deux catégories pour jouer un rôle dans la pêcherie: les pêcheurs et les frêteurs. "Les premiers se rendent aux lacs qu'ils ont choisis comme théâtre de leurs succès ou insuccès soit par voie fluviale, soit par voie terrestre. Pour les spectateurs qui n'y sont pas accoutumés, la scène de départ pour la pêche est d'un intérêt particulier. On croirait difficilement qu'une petite ville comme Big River puisse être aussi animée, surtout en automne et en hiver. Quand les premiers froids se font sentir, et avant que les lacs et les rivières ne soient gelés, les habitants du nord, qui n'ont d'autre moyen de transport que leur bateau, viennent faire leurs provisions d'hiver. Ceux d'entre eux qui sont pêcheurs profitent de leur dernier voyage pour embaucher des hommes qui viennent de tous les coins de la province, parfois d'une province voisine. Et on les voit entasser des marchandises, de toute sorte sur des acons légers, à l'arrière desquels ils installent un petit moteur à gazoline, ou qu'ils font remorquer par un petit bateau à moteur. Grimpée sur ces montagnes flottantes se tient la sentinelle vigilante, la mascotte, l'inséparable chien, dont la physionomie est plus ou moins sympathique aux étrangers.

Ceux qui, outre la pêche, font l'élevage ou la culture, attendent que les routes soient praticables pour les traîneaux. Il faut en avoir l'habitude pour réussir à arrimer tant de choses diverses sur les camions. Ne faut-il pas emporter les parties démontées des boites de poissons que l'on assemble au retour de la relève des filets et durant les veillées, sac de farine, quartiers de boeuf, de porc, appareils de chauffage, ustensiles de cuisine, balles de foin, sacs d'avoine, etc. Le premier voyage est pénible et hérissé de dangers. Il est très rare qu'il n'y ait pas à déplorer quelque malheur. Dans la traversée des lacs on trouve parfois des endroits où la glace n'est pas assez forte pour supporter le poids de l'attelage et de la cargaison. C'est ce qui est encore arrivé malheureusement cette année, mais toutefois le conducteur a pu se sauver.

Et durant toute la saison de la pêche, c'est un défilé continuel de convois entre Big-River et les lacs du nord et inversement.

Deux evénements importants ont, je ne dirai pas, salué mon retour, mais doublé le charme de revoir mon "patelin" après une longue absence; j'ai nommé le bazar et le Dog Derby.

Dans le but d'augmenter les ressources de la paroisse, tout en procurant aux paroissiens le plaisir de se réunir en famille, notre Curé a inauguré (heureuse innovation dont bénéficiera la paroisse) au commencement de l'hiver les parties de cartes. Avant de se lancer dans cette entreprise il s'est adjoint un Comité de Dames, que les paroissiennes, réunies en assemblée générale, ont jugées comme les plus dévouées, les plus zélées et les plus aptes à le seconder. Ont été élus:
Présidente: Mme Chs Michel;
Vice-prés.: Mme H. Campeau;
Trésorière: Mme O.-P. Godin;
Sec.: Mme L. Lévêque;
Assistantes: Mmes F. Gallant, J. Fortin, H. Corbeil.

L'essai ayant été heureux, on pouvait risquer l'organisation d'un bazar. Mesdemoiselles Marguerite Otté et Bella Corbeil furent choisies comme candidates, et la date fut fixée aux 27 et 28 février.

Le résultat a été fructueux, dépassant les espérances. Le sourire qui s'épanouit sur le visage de notre curé, ...bah! pourquoi le cacher? le chiffre qui circule dans le public et qui sera rendu officiel dimanche prochain, qui fait baisser la tête aux défaitistes, qui ébahit nos non-coreligionnaires (qui, soit dit en passant, ont été bienveillants, presque généreux), en sont la preuve. Il faut dire que la présidente, l'âme de cette oeuvre, infatigable, jamais rebutée, a été bien secondée. Les dons, très variés, ont afflué de tous côtés. Grâce aux RR. PP. Oblats de Beauval qui nous ont gratifiés de travaux de leurs plus experts artistes Indiens, grâce à la générosité des paroissiens de Debden que nous ne voulions pas accepter comme légendaire, jusqu'à plus ample informé et grâce aux doigts de fées de plusieurs demoiselles et dames de la paroisse, nous avons pu exposer une variété d'articles des plus curieux et des plus alléchants. Deux loteries comprenaient des objets de valeur, dont une montre en or pour hommes, don de Mme O. P. Godin, et une descente de lit, confectionnée par la donatrice elle-même, Mme Veuve Gallant. On peut lui appliquer les vers suivants:

A voir l'ouvrage que font ses doigts
Dans le village l'on dit parfois
Que la mignonne tient un secret
De sa patronne Ste Anne de Beaupré

LAFLECHE, Sask.

Notre bon M. Bourassa nous est revenu la semaine dernière. Parti le 17 décembre avec la Survivance Française, il a passé le temps des fêtes dans la vieille province qu'il n'avait pas revue depuis au-delà de vingt ans. Il a aussi visité les Etats-Unis et est revenu enchanté de son voyage. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Le concert organisé au profit de la fanfare a eu un bon succès, il a eu lieu dans la salle paroissiale.

Le Dr et Mme Beteourt ont le plaisir de vous faire part de la naissance d'un garçon le 27 courant.

Mme H. Lagassé qui a été si gravement malade prend du mieux de jour en jour.

LISIEUX, Sask.

Le 27 février, toute la paroisse s'était donné rendez-vous à la soirée organisée pour saluer le retour de notre curé. Il y eut chant, musique, partie de cartes, et un magnifique goûter servi par les dames de la paroisse. Des discours furent prononcés par M. le curé et MM. O.-W. Chrétien, Gaston Masson, A. Wild et Riel. Cette fête coincidait avec l'anniversaire de naissance de notre pasteur. Aussi les paroissiens par l'entremise de M. Chrétien offrirent leurs félicitations et une bourse à leur curé.

Soirée

La prochaine veillée sera le 17 mars en la fête de S. Patrice. Séance dramatique, musicale, déclamation, discours, etc. Nos amis sont invités.

Bienvenues

M. Jos. Chrétien, de Montréal nous arrive avec ses neuf enfants au commencement de mars. On sait que ce monsieur a acheté une ferme près d'ici l'année dernière.

M. Edgar Marotte, de Montréal, nous arrive aussi avec sa famille.

M. Colbert Tessier, arrivé des Etats-Unis, est à se construire une belle résidence en face de l'église.

M. Georges Montcalm, originaire de l'Ontario est venu s'installer à Lisieux. Il possède une ferme à un mille de notre village. Il travaillera aussi avec M. F. Dion.

M. R. Charbonneau annonce son arrivée d'Elie, Man. Il est accompagné de son frère.

M. Donat Rainville demeure sur sa ferme non loin de Lisieux.

M. O'Reilly qui a acheté deux quarts de section à 3 milles du village s'en vient demeurer avec nous

C'est avec une bien vive satisfastion que nous saluons l'arrivée de ces nouvelles recrues et nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue. Elles viendront grossir le petit noyau de Lisieux.

Celui qui pourrait disposer de quelque argent pourrait acheter une ferme — une des meilleures que nous avons — à 1 1-2 mille du village. C'est une aubaine. Que l'un des nôtres en profite!

ST-DENIS, Sask.

—M. Lucien Chalifoux est à l'hôpital à Saskatoon pour subir une opération pour l'appendicite, ainsi que le fils de M. Clotaire Denis. Nous leur souhaitons un parfait rétablissement et prompt retour parmi nous.

—M. le curé s'est installé une petite dynamo Chevrolet pour charger les batteries de radio afin de rendre service aux paroissiens de la place. Nous lui souhaitons bon succès.

—M. Albert Bénard est allé chez son beau-frère Louis Boivin de Allan pour apprendre le maniement des chars "Ford"; il servira de chauffeur à son père l'été prochain.

—M. Gédéon Chalifoux et sa dame sont de retour parmi nous. Ils ont passé quelque temps chez M. Casavant, les parents de Mme Chalifoux, à Domrémy.

GRAVELBOURG, Sask.

—Avez-vous remarqué le bijou de gare dont nous a doté le Canadien National?

—Les Quarante Heures ont eut lieu au collège juste au commencement du carême. Les religieuses avaient décoré toute la chapelle, les élèves, eux, pavoisèrent le corridor. Que la piété est ingénieuse pour honorer le Roi du Tabernacle!

—Mme Alice Jérôme a fait jouer une séance, dimanche le vingt-sept février, au profit du couvent Jésus-Marie.

—La rumeur annonce que le gouvernement est en faveur de bâtir une école normale à Gravelbourg.

—La séance du bon parler au couvent eut lieu le trois. Comme toujours, il faudrait tout mentionner, s'il fallait louer ce qui nous parut beau. Le sérieux et le plaisant, l'enfantin et le sublime, la déclamation et le chant, le patriotisme et la piété, chaque genre apporte sa fleur et fait de chacune de ces soirées un bouquet ravissant. Nous voudrions bien connaitre le nom de l'élève qui dit avec une chaleur communicative le passage suivant d'un morceau intitulé: "Le Drapeau". "Si tout bon patriote doit saluer avec joie le drapeau de son pays, quand ce drapeau est en même temps le drapeau du Sacré-Coeur, alors on se prosterne à deux genoux et on colle avec une sainte vénération ses lèvres émues sur l'image qu'il porte dans ses plis". Ce nous fut délicieux surtout d'entendre Mlle Cécile Goulet dire le cantique de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus en l'honneur du crucifix. En écoutant cette poésie, en voyant la fillette effeuiller des roses devant le Christ, en goûtant cette voix fraiche chantant si doucement, nous pensions rêver et le Ciel doit être indiciblement beau pour que même sur terre des sentiments si tendres, exprimés en des termes si exquis, soient si bien rendus par un ange de douze ans.

Ces quelques mots apprendront une fois de plus le travail admirable des révérendes Soeurs Jésus-Marie de Sillery pour la Survivance du français.

Magnifique conférence de l'hon. G. P. Graham

Certains professeurs d'histoire déforment l'âme nationale

Ottawa. — L'hon. sénateur Graham portait la parole le 26 dernier devant le Canadian Club, au Chateau Laurier.

"Notre histoire canadienne, disait-il, est très belle mais peut-on toujours se rendre le témoignage que nous la comprenons correctement, que nous en réalisons comme il faut toutes les beautés? Nous sommes fiers que la Confédération ait fait de nous une nation, mais il n'y a pas de nation sans âme nationale, sans véritable esprit national.

Or, combien de professeurs d'histoire contribuent à déformer cette âme nationale canadienne? Par exemple, si au lieu de ne voir dans les événements de 1760 que la conquête du Canada français par les Anglais, on comprenait que cette victoire a placé à la base de notre nation les représentants des deux plus grands peuples de la civilisation moderne; si au lieu de n'apercevoir dans le gouvernement de 1791 que des griefs qui séparaient les deux plus grandes provinces du Canada, on montrait dans cette forme de gouvernement l'origine de nos libertés constitutionnelles; si dans les combattants de 1837 on cessait de voir des rebelles pour n'apercevoir que des chevaliers de la bonne cause qui ont rendu possible le gouvernement d'union: si on s'appliquait à montrer comment de la Confédération est sortie la nation canadienne. — si on prenait toutes ces précautions, l'unité de l'âme canadienne serait bien plus vite réalisée. Rien ne sert de multiplier les points de division; mieux vaut les supprimer dans la mesure du possible."

L'Action Française de février

SOMMAIRE

Abonnez-vous à l'Action Française — $2.00 par année.

Ligue d'Action Française,
1735 rue St-Denis,
Montréal

TORONTO. — Les amateurs du Carling seront heureux d'apprendre que le championnat canadien de ce sport a été gagné par les joueurs d'Halifax en défaisant le Sarnia 13-9. Les champions ont gagné six parties et n'en ont perdu qu'une. L'équipe de Yellowgrass, Sask., s'est classée quatrième: 3 victoires et 4 défaites.

Le Blé Garnet

(Notes des fermes expérimentales)

Le service des céréales de la ferme expérimentale à Ottawa, vient de publier un bulletin sur le blé Garnet qui est maintenant sous presse, et que l'on pourra se procurer lorsqu'il aura paru, en s'adressant au Bureau des Publications du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. L'auteur de ce bulletin a cherché à présenter les mérites ainsi que les défauts de cette nouvelle variété, qui se cultive actuellement sur quelques points très éloignés les uns des autres.

Comme il se passera sans doute quelque temps avant que cette publication puisse être distribuée, et comme beaucoup de producteurs canadiens désirent vivement savoir ce qui en est de ce blé Garnet, nous soumettons ici un résumé de nos constatations. Ce résumé se base sur la façon dont le Garnet s'est comporté pendant une période d'années, par comparaison à certaines autres variétés sur les fermes expérimentales de l'Ouest. Nous donnons également les résultats obtenus dans les essais locaux de variétés conduits par les cultivateurs des trois provinces des Prairies en 1925 et 1926, et ceux dont nous ont fait rapport un millier environ de cultivateurs en 1926. Un rapport détaillé des essais de mouture et de cuisson du blé Garnet, conduits pas le Service des céréales et par les principales minoteries canadiennes est donné, de même que les résultats de grands essais effectués par la minoterie expérimentale de Minneapolis et celle de Pillsbury du même endroit. Pour les derniers essais on avait employé 100 boisseaux de Garnet et 100 boisseaux de Marquis provenant de la station expérimentale de Scott, Saskatchewan.

Il y a également un rapport des résultats obtenus dans les essais commerciaux de boulange du Garnet et du Marquis, faits par la Standard Bread Company d'Ottawa.

Comme il est important de cultiver des blés qui peuvent être moulus et boulangés ensemble, si c'est nécessaire, nous donnons les résultats d'expériences entreprises pour voir si le Garnet peut être mélangé au Marquis, ainsi que les résultats d'expériences sur le blanchiment des farines du Garnet et du Marquis. Voici un résumé sommaire des résultats sous différents en-têtes:

Rendement

Le Garnet a largement dépassé le Marquis au point de vue du rendement dans la moyenne des essais conduits jusqu'ici sur les fermes et les stations annexes fédérales, ainsi que sur les fermes provinciales mais il ne paraît pas y avoir une différence significative de rendement entre le Garnet et le Marquis. Cette déclaration s'applique aussi d'une façon assez générale aux essais conduits par les cultivateurs. Par contre, dans certains districts et notamment dans ceux où une variété précoce a un avantage sensible, le Garnet paraît capable de rapporter beaucoup plus que le Marquis.

Précocité

Le Garnet mûrit de cinq à dix jours plus tôt que le Marquis et un jour plus tôt que le Rubis. Dans certaines conditions, la différence de précocité entre le Marquis et le Garnet peut être beaucoup plus considérable que celle-ci.

Force de la paille

Au point de vue de la force de la paille, le Garnet paraît venir entre le Marquis et le Rubis; sa paille est un peu plus forte que celle du Rubis mais elle n'est pas aussi forte que celle du Marquis. Cependant, dans certaines conditions, le Marquis fait preuve d'une force beaucoup plus grande.

Résistance à la rouille

Dans les essais conduits au laboratoire sur les recherches de la rouille, à Winnipeg, le Garnet n'a fait preuve d'aucune résistance à l'une ou à l'autre des sept formes physiologiques de rouille de la tige. Cependant, malgré le manque de résistance, ce blé peut être utile dans les étendues visitées par la rouille, en raison de sa précocité, qui lui permet d'éviter en partie cette maladie.

Valeur pour la meunerie

Poids par boisseau. — En ce qui concerne les échantillons fournis par les fermes et stations expérimentales fédérales des provinces des Prairies en 1924 et 1925, le Garnet pesait un peu moins par boisseau mesuré que ne faisait le Marquis. Par contre les notes prises aux fermes fédérales de Brandon, Indian Head, Rosthern, Scott et Lacombe pendant une période de six à huit ans, montrent que le Garnet et le Marquis pesaient en moyenne 62 livres et 61.9 livres par boisseau respectivement. Lorsque la provision d'humidité est suffisante, le Garnet paraît égaler le Marquis en poids par boisseau, lorsqu'il ne le dépasse pas. La moyenne d'une période de douze années est de 64.1 livres pour le Garnet et 62.7 livres pour le Marquis.

Grosseur des grains. — Le grain normal du blé Garnet est plus petit et a une forme plus linéaire que celle du Marquis et lorsque les conditions ne favorisent pas le plein développement du grain, ce grain est exposé à être "maigre" et n'est pas tout à fait aussi bon pour la meunerie.

En ce qui concerne le poids par 1000 grains, le Garnet est presque toujours sensiblement inférieur au Marquis.

Dureté du grain. — Le Garnet produit un grain plus vitreux que le Marquis et paraît mieux retenir sa couleur dans les conditions d'humidité. Cette différence est spécialement évidente dans les districts où le Marquis produit des grains féculeux.

Rendement de farine et de matière minérale. — Le Garnet paraît être l'égal du Marquis au point de vue du rendement de la farine, lorsque le poids par boisseau est égal à celui du Marquis ou même légèrement inférieur à celui de ce dernier.

Dans la plupart des essais de meunerie, la matière minérale du Garnet est essentiellement supérieure en quantité à celle du Marquis cependant dans l'essai commercial conduit à Minneapolis, on a trouvé qu'elle était la même pour les deux variétés.

Couleur de la farine. — La farine du blé Garnet est plus jaune et plus foncée que celle du Marquis. La farine non blanchie du Garnet, fraîchement moulue est de jaune clair à jaune crème, tandis que celle du Marquis est blanc crème. Le Garnet a été blanchi avec succès par deux types d'agents commerciaux de blanchiment et de maturation.

Protéine brute. — La protéine brute du blé Garnet est généralement un peu inférieure à celle du Marquis, quoique l'apparence du grain paraisse faire croire le contraire.

Valeur boulangère

Absorption de l'eau et rendement de pain. — En général, la farine du Marquis absorbe un peu plus d'eau que ne fait celle du Garnet, et par conséquent elle est portée à produire une quantité un peu plus forte de pain.

Consistance de la pâte et stabilité. — La farine du blé Garnet produit une pâte moins élastique que celle du Marquis; cependant on considère qu'elle a une consistance plus pliable que celle du Marquis, et dans les essais scientifiques et commerciaux la pâte du Garnet a un peu mieux résisté à la fermentation que le Marquis. La stabilité du Garnet a été très satisfaisante lorsqu'il a été soumis à la fabrication moderne du pain dans les grandes machines employées.

Volume du pain. — Dans la majorité des cas, le Garnet a produit un pain un peu plus gros que le Marquis; ceci s'explique peut-être par le fait que la farine du blé Garnet possède une aptitude plus grande à la fermentation saccharogénique que la farine du Marquis, dans la cuisson, et par l'étude de la "puissance élastique."

Couleur de la mie. — Au point de vue de la couleur de la mie, le Garnet est bien inférieur au Marquis. Par contre, le Garnet paraît être supérieur sous ce rapport aux variétés comme le Kota ou le Kitchener.

Texture de la mie. — En ce qui concerne la texture de la mie, le Garnet est presque égal au Marquis, mais il paraît être supérieur sous ce rapport aux Fife rouge précoce, Early Triumph et Kitchener. On considère généralement que la bonne texture, jointe à un gros volume, est une indication d'une haute valeur boulangère.

Conclusions générales

Nous basant sur ces données, nous pouvons conclure que le blé Garnet mérite d'être pris en considération, spécialement dans ces districts qui ne présentent pas des conditions favorables pour le bon développement du Marquis. On convient généralement qu'il est préférable de produire un grain bien développé de blé Garnet qu'un grain moins développé et malsain de Marquis. Pour les raisons données plus loin cependant, nous ne pouvons pas recommander l'adoption du Garnet à la place du Marquis dans les districts où cette dernière variété vient bien. Cependant, même dans ces districts, un cultivateur aura souvent avantage à cultiver le Garnet sur une partie de ses emblavures. Au point de vue de la valeur pour la meunerie et pour la boulange, le Garnet ne vaut pas tout à fait le Marquis, tout considéré, mais il a droit à une place parmi les bons blés à boulange. La critique principale que l'on peut faire au Garnet est la couleur de la farine, qui est évidemment plus crémeuse que celle du Marquis. Pourtant, cet inconvénient ne semble pas être aussi sérieux maintenant que les procédés de blanchiment et de maturation ont pris un tel développement et qu'ils sont si généralement pratiqués.

L. H. NEWMAN,
Céréaliste du Dominion.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

C'est une fille de 13 ans qui a le prix

Régina. — L'Association des laitiers de la Saskatchewan accorde chaque année $25, en prix pour les garçons et filles en-dessous de 16 ans qui tiennent le compte le plus complet de la production et du coût d'entretien d'un troupeau. Le premier prix a été gagné pour 1926 par Ethel Mary Dyer, 13 ans de Carlyle, et le second par Lucy Brownell, 14 ans.

Les délégués de la Coop. rejettent le plan du gouvernement

ILS ACCEPTENT L'OFFRE DU CARTEL

Régina. — Les délégués de la Saskatchewan Cooperative Elevator se sont réunis en assemblée annuelle le trois mars pour étudier la question de la liquidation de la compagnie. Tout d'abord le président déclara que le vote des délégués de l'an dernier enlevait toute possibilité de reconsidérer à nouveau l'opportunité de la liquidation.

La nomination de la Saskatchewan General Trusts comme liquidateurs a soulevé quelques discussions. Puis la demande d'une loi invalidant la vente des actions de la "Co-op." effectuée depuis le 31 mars 1926, et enlevant toute restriction à la vente de ces actions sur le marché après qu'un liquidateur aurait été nommé, fut faite à la législature. Cette invalidation donnerait cependant à l'acheteur le droit de recouvrer l'argent payé pour les actions plus 7 p.c. d'intérêt.

Cette demande n'ayant pas été agréée par la législature avant sa prorogation, dans sa dernière séance du 3 mars, les critiques plurent dru sur le gouvernement le lendemain matin à la reprise des sessions des délégués. Cependant on reconnut que le gouvernement avait accordé plus que les délégués demandaient au sujet de la rentrée en possession des actions par les premiers propriétaires.

Après de longues discussions et par un vote de trois contre un l'assemblée annuelle rejeta le plan du gouvernement pour la répartition entre les actionnaires des biens de la "Coop.", pour adopter celui recommandé par les directeurs. Elle trouve que le gouvernement accorde une proportion trop forte des profits aux actionnaires des dernières années. L'effet de cette décision, si elle est acceptée par la législature à sa prochaine session, sera de réduire la part de ceux-ci.

Voici un tableau des deux prix:

	Gouvern.	Direc.
1911-12......	$151.87	$153.54
1912-13......	139.21	143.06
1913-14......	128.36	131.96
1914-15......	113.90	118.67
1915-16......	110.29	113.95
1916-17......	86.78	91.44
1917-18......	70.51	74.26
1918-19......	68.70	71.78
1919-20......	66.80	67.47
1920-21......	63.28	63.16
1921-22......	56.01	53.69
1922-23......	45.20	41.48
1923-24......	34.35	29.04
1924-25......	27.12	20.84
1925-26......	27.12	15.27

L'assemblée accepta aussi par un vote de 230 à 138 d'accorder au Cartel un escompte de 10 pour cent sur sa dette à la "Coop", s'il la paie comptant le 1er août prochain.

Avant de clore la dernière réunion de leur défunte organisation, les délégués nommèrent W. C. Mills, R. M. Johnson, W. M. Robinson et J. A. Maharg comme inspecteurs pour aider la General Trusts Corporation dans son travail de liquidation.

Le Cartel offre de payer à la "Co-op" $6,492,351.99

Régina.— Si la cour ou une assemblée spéciale des actionnaires de la Co-operative Elevators approuve le recommandation des délégués de la "Co-op", le Cartel paiera à celle-ci, le 1er août 1927- $6,492,351.99 en règlement complet de l'achat des élévateurs de cette compagnie.

Le Cartel a fait aux délégués en assemblée annuelle la proposition de payer à la fin de l'année agricole la balance de sa dette à la "Co-op", moins un escompte de dix pour cent. Cette proposition a été acceptée par les délégués. Ce serait la plus grosse transaction qui ait jamais eu lieu dans la Saskatchewan.

Le montant initial de la vente avait été de $11,059,310.47 comprenant une hypothèque de $2,091,565.05 par le gouvernement. Sur la somme due le Cartel versa immédiatement $2,000,000, la balance plus l'intérêt de 6 pour cent se montait le 31 décembre à $7,213,724.43.

Un sou et demi du minot

Il a été décidé à l'assemblée annuelle de la Co-operative Elevators de payer un dividende de un sou et demi du minot à tous les membres du Cartel qui firent passer l'an dernier leur blé à la charge par les élévateurs de la "Co-op". Les recettes de la Cie pour l'année agricole 1925-26 ont été de $825,546.

La Saskatchewan possède la plus grosse crêmerie du Canada

Régina.— La législature provinciale a sanctionné l'achat des 23 crêmeries Caulder par la Saskatchewan Co-operative Creameries. Cette dernière possédait déjà 29 crêmeries et 7 entrepôts frigorifiques.

M. Gardiner a dit que cette amalgamation mettait la Compagnie assez forte pour résister à la campagne qui se mène actuellement en vue de créer un immense merger laitier de l'Atlantique au Pacifique. M. Gardiner ne voudrait pas que l'industrie laitière de la province passât entre des mains étrangère.

Le bilan de la crêmerie Caulder

Régina. Un revenu net de $40,478, tel est le bilan financier en 1926 des 23 succursales de la Caulder's Creameries. Neuf de ces succursales enregistrèrent un déficit de $130,290.

Voici les succursales payantes:

Bruno, $71.82; Carnduff, $2,876.11; Humboldt, $2,004.04; Maple Creek, $1,568.51; Moose-Jaw, $55,929.18; Régina, $19,911.55; Swift Current, $15,224.80; (beurre, $31,311.67; Saskatoon, (lait), $40,528.49; Shaunavon, $1,316.37.

Les autres sont les suivantes avec leur déficit:

Assiniboia, $345.35; Bulyea, $4,655.44; Broadview, $624.49; Carlyle, $3,142.06; Empress, $1,135.92; Gravelbourg, $96.68; Bureau chef, $102,671.81; Indian Head, $712.18; Moose Jaw (ouest), $4,138.01; Outlook, $2,271.58; Watson, $2,774.26; Weyburn, $4,495.09; Wilkie, $1,535.78; Wolseley $1690.64.

LE FEUILLETON DU "PATRIOTE"

LE PARC AUX OISEAUX BLEUS

PAR CHARLES FOLEY

— 14 —

Au retour d'une pensée inopportune, il fronça le sourcil et laissa retomber la main d'Albine. La petite châtelaine eut l'intuition qu'il se souvenait à l'improviste, des anciennes médisances de la dame rousse. Lionel reprit plus froidement:

—Par là, j'ai contracté envers vous une dette de gratitude dont je m'acquitterai dificilement. Dites-moi quel objet, ayant appartenu à votre marraine, pourrait vous faire plaisir? Quel bijou puis-je vous offrir en souvenir d'elle?

—Votre tante m'a donné tout ce que je pouvais souhaiter... et même infiniment plus que je ne souhaitais! répliqua la jeune fille, légèrement froissée, mais ne pouvant s'empêcher de sourire imperceptiblement à la naïve générosité de son cousin.

—Il est vrai que votre bonne fée vous gâtait. J'en étais un peu jaloux... parce que j'aurais voulu vous gâter, moi aussi! Il n'y avait pas moyen. Vous n'auriez pas accepté de moi ce que vous acceptiez d'elle.

—C'était tellement plus naturel!

—Sans doute. Mais cela ne m'en causait que plus de dépit. Souvent je croyais vous aimer, certains autres jours....

—Vous me détestiez?

—Oh! non... Mais votre parfaite entente trop exclusive parfois, me rendait nerveux, maussade et capricieux. J'avais l'impression d'être écarté de ma tante et de vivre en étranger, non pas entre vous deux, mais près de vous deux, pas très près! Je me suis senti de trop dans votre mutuel bonheur. Ce fut ce qui me décida à voyager et à prolonger mon voyage...

—Maitenant?

—Je n'ai plus qu'un désir: rester chez moi.

Il disait et redisait "chez moi" avec une confiance à ce point désarmante qu'Albine ne concevait aucun moyen de lui faire comprendre la vérité sans le décevoir affreusement. Combien il serait cruel, le jour même de son retour, de rendre ses regrets amers! La petite Verlier tremblait à l'idée d'entendre blâmer ou acuser sa mère; elle tremblait de voir Lionel repartir dans un accès de surprise et de nervosité. Et parce qu'elle aimait son cousin, parce qu'elle se sentait liée à lui par l'instinct du sang et la force du passé, ces diverses réflexions lui imposaient le silence.

N'avant aucune idée de ce qui troublait l'âme de la jeune fille, St-Preuil reprit avec le calme d'un homme qui se sent entièrement maître de la situation:

—Je compte habiter Boismont et je voudrais vous y garder... si toutefois vous avez le désir d'y demeurer.

—J'en ai le plus vif désir.

—Je le supposais... Mais ce ne sera pas commode. Vous êtes si jeune et si jolie que votre présence ici donnerait lieu à de fâcheux commentaires. Votre réputation doit rester inattaquable. Il y a peut-être un moyen...

Ce fut à cet instant que Catherine, après avoir frappé, mais n'obtenant pas de réponse, prit sur elle d'entrer.

Bouleversée, défaillante, elle annonça:

—Mme d'Hreville est en bas, dans le salon. Se trouvant à l'Hôtel du "Lac", elle a su l'arrivée de M. Lionel et désire lui parler.

Albine s'attendait si peu à cette impudente visite qu'elle en resta confondu. Non moins étonné que la jeune fille, Saint-Preuil avait rougi violemment. Il se leva et, impatient, commanda à la pauvre Catherine:

—Allez dire à Mme d'Herville que je descends.

La vieille servante sortie, il commença de marcher de long en large dans la pièce. Hésitant à quitter Albine brusquement, il grommelait:

—Que peut-elle me vouloir?... Je n'ai rien à lui dire... Comment a-t-elle eu déjà connaissance de mon retour..

Puis, s'arrêtant devant Mlle Verlier, il ajouta:

—Ne croyez pas ma chère Albine, que ce soit moi qui l'ai priée de venir.

—J'en suis sûre, dit la petite châtelaine, redevenue maîtresse d'elle et affermissant sa voix, — car vous savez en quelle mésestime votre tante Marie tenait le père et la fille! Ils ont fait tant de mal à notre pauvre châtelaine que son antipathie n'était que trop justifiée. J'espère que, respectant la volonté de la morte, vous allez congédier Mme d'Herville... une fois pour toutes!

Indignée de l'effronterie de Laure, animée des mêmes sentiments que sa mère contre cette femme perfide, Albine avait prononcé ces mots hautement et fièrement, non plus en subalterne, mais en vraie demoiselle du manoir.

Le beau cousin ne pouvait deviner que la jeune fille était en droit de parler ainsi.

D'autre part il se rappelait confusément les chagrins éprouvés par sa tante lorsqu'il était au collège. Enfin la dame rousse, plus âgée que lui, par son aplomb, son audace et ses violences mêmes, gardait un prestige à ses yeux. A l'occasion, elle savait aussi l'amadouer par ses flateries. Depuis longtemps Saint-Preuil jugeait l'animosité de sa tante exagérée.

Pour ces diverses raisons, il fut froissé d'entendre Albine, humble lectrice, donner si péremptoirement son avis. Cette intervention lui parut déplacée. Cette petite se mêlait de ce qui ne la regardait pas. Aveuglément gâtée par Mme Verlier, entendait-elle commander à Boismont, lui dicter sa conduite?

On ne peut mieux disposé pour Albine dans l'émotion du retour, il eut, en brusque contrecoup, un vif sentiment d'humeur et il le lui fit sentir assez durement:

—Je n'ai besoin des conseils de personne pour connaître mes devoirs, chère mademoiselle. J'entends être le maitre chez moi et y recevoir qui me plaît.

Il sortit sur ces mots, laissant Albine inquiète et désolée.

Elle se reprocha d'être trop tôt sortie de la réserve imposée. Comment n'avait-elle pas prévu que, dès l'arrivée de Lionel, Mme d'Herville chercherait à rentrer au Manoir? Entre un séjour à Paris, une saison aux eaux ou à la mer, ne revenait-elle pas toujours à cet hôtel du "Lac" où elle pouvait savoir, observer, épier ce qui se passait à Boismont?

Que venait-elle faire? Qu'allait-elle insinuer de pire à Lionel? Qu'il eût ou n'eût pas le domaine, ne chercherait-elle pas à l'emmener, puis à se faire épouser?

Ces questions, qui dans l'esprit d'Albine demeuraient sans réponse, achevèrent de la décourager. "L'ennemie venait d'entrer dans la place". Par rancune et rage d'être déshéritée, Laure arrivait résolue à se venger.

Après avoir prié Catherine de la prévenir dès que Mme d'Herville serait partie, Albine monta dans la chambre de sa mère. Elle s'y enferma comme dans un asile inviolable.

CHAPITRE XIV

La dame rousse

Saint-Preuil avait rejoint la visiteuse dans le petit salon. Il accueillit assez froidement les effusions et les condoléances de la jeune femme. Mais Laure n'était venue ni pour larmoyer, ni pour plaindre Lionel, ces formalités de pure politesse furent abrégées d'autant. Les impressions de voyage ne furent pas moins prestement escamotés. Et Mme d'Herville aborda les questions pratiques:

—Vous arrivez de Paris, cher ami?

—Oui, mais je ne m'y suis pas arrêté.

—Vous avez cependant vu maître Bournier?

—Non, ma foi.

—Votre notaire, alors?

—Pas même.

—Ils vous ont écrit?

—Ni l'un ni l'autre.

—Ainsi, vous êtes venu ici sans vous informer des dernières volontés de Mme Verlier?

—Je les connais depuis longtemps, ces volontés. J'ai Boismont et le reste. Ça ne fait aucun doute.

Le jeune homme affirmait cela le plus tranquillement du monde. Cette présomption agaça Mme d'Herville.

—Moi, j'ai voulu en être sûre, dit-elle. Aussi ai-je dépêché mon notaire à maître Bournier. Celui-ci a daigné me faire savoir que "je n'avais absolument rien", ce qui ne m'a pas étonnée, vu l'inconcevable haine que ma tante nourrissait contre mon père et moi, vu aussi tout le mal que la petite intruse, cette peste de Sonnel, a dû débiter sur mon compte à cette pauvre vieille folle...

Lionel l'interrompit:

—Si vous souhaitez prolonger l'entretien, Laure, ne parlez pas en ces termes de ma tante, ni de Mlle Albine, laquelle s'est montrée d'un admirable dévouement. Donnez-moi plutôt des détails sur le règlement de la succession.

—Je me suis renseignée en ce qui me concerne, mon cher. Maître Bournier a été, sur le reste, d'une discrétion rébarbative. Dépossédée, je n'avais aucun motif d'insister. Votre cas n'est pas le mien. A votre place, j'aurais voulu savoir à quoi m'en tenir.

—Je vous dis que je le sais, reprit Saint-Preuil, agacé. Ma tante Marie m'aimait comme son fils.

—Ce qui ne l'a pas empêchée de s'enticher aussi de cette Albine... que vous trouviez si jolie! Soyez certain que notre jeune intrigante a dû se faire assurer une rente appréciable.. et peut-être mieux encore.

—Si ma tante a légué quelque chose à sa lectrice, je veillerai à ce que la somme lui soit intégralement versée. Mais j'ai peine à croire que Mme Verlier ait pris de telles dispositions sans me consulter.

Mme d'Herville éclata de rire:

—Vous êtes naïf, mon pauvre ami. Malheureusement les autres n'ont pas votre candeur. Pouvez-vous réellement croire que décidées à vous dépouiller, Mme Verlier et sa petite préférée aient jugé à propos... de vous en demander la permission?

Rouge et nerveux, Saint-Preuil, comme tout à l'heure près d'Albine, recommença à arpenter la pièce à pas fiévreux.

—Rien ne justifie vos suppositions malveillantes. Vous détestiez tante Marie et ceux qu'elle aimait.

—Vous ai-je jamais détesté, ingrat?

Quoique sensible à cette flatterie, Lionel n'y répondit pas. Laure reprit avec animation:

—D'ailleurs ces suppositions, dont vous m'attribuez gratuitement la malveillance, ne viennent pas de moi. Elles sont répandues par les gens du village, par les fermiers de Boismont et les domestiques du château... qui, tous, aimaient la châtelaine. De plus en plus accrédité, le bruit court que cette nitouche d'Albine a su, dans le testament, se faire assurer une bonne part, sinon la meilleure part de l'héritage.

—Ne répétez pas cela, c'est fou! s'écria le jeune homme avec emportement.

—Je ne demande qu'à partager votre conviction, vous pensez bien! dit la dame rousse. Ce serait non seulement une joie, mais une réhabilitation, une revanche pour moi, que de pouvoir rentrer librement à Boismont et surtout de pouvoir m'y croire complètement... chez vous!

—Comment ne pas le croire? s'écria le jeune homme, exaspéré cette fois.

Ici, l'intonation de Laure se nuança peu à peu de reproche, puis de sarcasme, jusqu'à devenir une sorte de ricanement agressif et rancunier.

—Il me plairait infiniment de ne pas en douter... Mais, en tant d'occasions, cher ami, je vous ai vu aveuglément, étourdiment, maladroitement confiant! N'est-ce pas vous qui avez invité cette dangereuse Albine à traverser le parc..., à l'heure même où votre tante s'y promenait? Non content de cette première... gaffe, n'est-ce pas vous qui êtes venu chercher cette aventurière à l'hôtel du "Lac" et l'avez, en dépit de mes avertissements, introduite au Manoir? Et avec quel empressement, je ne m'en souviens pas sans amertume! Enfin, non content d'avoir installé cette petite louve dans votre bergerie, vous êtes parti, lui laissant toute liberté de fasciner votre tante et de dévorer votre bien! Vous pouvez vous vanter d'avoir manqué de flair, jeune, très jeune Saint-Preuil! Je ne connais pas d'héritier qui ait, aussi obstinément et de telle gaieté de coeur, travaillé à sa ruine. Si vous n'êtes pas dépossédé et chassé de Boismont... ce n'est vraiment pas de votre faute!

Ces paroles soulevèrent une rage inexprimable dans l'âme de Saint-Preuil.

Après avoir stimulé sa colère, Laure reprit sèchement:

—Je ne comprends pas que vous ayez négligé de voir maître Bournier, son silence est tellement alarmant! Il est tellement extraordinaire qu'il ne vous ait pas écrit!

—Il me croit loin... il ignore mon adresse.

—Soit! Mais comment, depuis le décès de Mme Verlier, laisse-t-il cette intrigante diriger, ordonner, dépenser et disposer de tout... On n'a pas apposé les scellés sur une seule porte!

Cette réflexion, — il ne l'avait pas encore faite, — frappa Saint-Preuil d'une sorte de stupeur.

Immobile, à présent, les yeux fixés sur le parquet, il réfléchissait, cherchant la solution de ce problème.

Enfin, il releva la tête:

—Il faut que je vois Bournier... J'irai demain... ou bien j'enverrai mon notaire.

—N'envoyez personne. Il y a trois autos à Boismont; allez-y vous même, mon bon ami, c'est l'affaire de quelques heures. Et n'attendez pas demain, partez cet après-midi.

—J'y vais... et soyez sûre que je rapporterai la bonne nouvelle. J'exigerai qu'Albine, le notaire, les fermiers me rendent des comptes.

—Mieux vaut tard que jamais! Si j'osais, mon cher Lionel, j'attendrais votre retour... J'ai à coeur de vous savoir rassuré. Seulement je n'ose pas...

—Vous plaisantez?

—Mais non. Savez-vous ce que, très effaré en me reconnaissant, m'a dit le garde-concierge quand j'ai franchi la porte et l'ai prévenu que j'allais vous rendre visite? "Vous avez tort de forcer la consigne, madame. Vous concernant, je n'ai pas encore d'ordre de Mlle Albine... Mais cela ne lui plaira pas de vous voir au manoir. Vous risquez de vous en faire chasser une seconde fois!"

A ces mots Saint-Preuil se rappela, dans son cabinet, des paroles et l'attitude fières d'Albine quand elle lui avait conseillé de congédier Mme d'Herville. Comment ne pas croire Laure?

Dans une révolte d'orgueil repris d'irritation, Saint-Preuil s'exclama:

—Je suis le seul maître ici et j'y reçois qui je veux! J'entends, ma chère, que vous restiez à Boismont jusqu'à mon retour de Paris. Je vous réponds que personne n'osera s'opposer à mes ordres.

Depuis plus d'une heure, Albine, fort anxieuse, attendait tantôt dans sa chambre, tantôt dans celle de sa mère. Elle croyait encore entendre les dernières paroles de Lionel et les jugeait rien moins que rassurantes, car il n'avait pas voulu s'engager à éconduire la dame rousse. Albine était bien obligée de reconnaître que son cousin ne considérait pas cette visite comme un défi à la morte et cette présence au manoir comme une profanation. Avait-il si vite oublier sa promesse de respecter les dernières volontés de sa tante Marie?

Il était midi passé et la cloche du déjeûner n'avait pas retenti, quand le vrombissement d'une auto fit tressaillir Albine. Bientôt après Catherine parut.

—Cet auto? demanda la petite châtelaine. Est-ce enfin Mme d'Herville qu'on reconduit à l'hôtel du "Lac"?

—Non, mademoiselle, c'est M. Lionel qui est parti. Il a désigné François, le premier chauffeur, pour le conduire.

La petite châtelaine devint si blanche que la vieille servante ajouta précipitamment:

—M. Lionel ne va qu'à Paris. Il n'a pas pris le temps de déjeuner, mais il espère être rentré pour dîner.

—Et Mme Laure?

—Elle reste! Monsieur l'a autorisée à attendre son retour.

Albine fut très affectée de cette nouvelle, doublement menaçante pour elle. Mais, si elle ne l'avait su d'elle-même, elle aurait appris par l'exemple de sa mère à supporter le chagrin avec douceur et résignation.

—M. de Saint-Preuil a donné ordre à Gustave et aux autres domestiques de traiter Mme Laure en hôte de la maison. Mais que mademoiselle nous donne des ordres contraires, nous lui obéirons sans hésiter.

—Je vous remercie, ma bonne Catherine, et vous prie de remercier vos camarades de leur fidélité. Je me souviens trop bien des désirs de ma chère maman pour que, par ma faute, il y ait, en cette maison, querelle ou même contestation entre mon cousin et moi. J'entends que Gustave et les autres fassent ce que leur a commandé M. Lionel. Seulement, jusqu'au départ de Mme d'Herville, vous me monterez mes repas dans ma chambre.

Laure fut servie dans la grande salle à manger. Albine déjeuna en son appartement. La pauvre enfant cherchait à maitriser de son mieux les tourments de son coeur bouleversé. Parviendrait-elle à se défendre contre les ruses d'une femme effrontée et méchante, contre les sautes d'un homme tour à tour faible, puis impérieux?

La jeune châtelaine paraissait si calme que Catherine, en la servant, crut pouvoir, sans trop l'émotionner, l'entretenir de ce qui scandalisait le personnel du manoir.

—Madame savait bien ce qu'elle faisait en tenant sa nièce éloignée de Boismont et M. Lionel a eu grandement tort de l'inviter à rester. Personne ne comprendra une pareille indulgence.

(à suivre)

Prince-Albert

—La semaine dernière un bon nombre de dévoués paroissiens se réunissaient au soubassement de la cathédrale pour une partie de cartes et le tirage d'une automobile qui était en loterie depuis quelques mois. Les organisatrices de cette charmante soirée méritent les plus sincères félicitations.

Des félicitations sont dues aussi à Mlle Fern Mulvihill, l'heureuse gagnante du char et surtout à Mme Pfeiffer qui, malgré des circonstances défavorables, a su, par son dévouement inlassable, rapporter de cette loterie une somme raisonnable.

—Le 17 mars au soir, de 6 h. à 8 h., un grand banquet sera donné dans la salle du soubassement de la cathédrale à l'occasion de la fête de St-Patrice. Ce banquet est organisé par les Dames de la Société de l'Autel et tous y sont cordialement invités.

—M. l'abbé Daoust est parfaitement rétabli d'une indisposition qui le retint à l'hôpital durant quelques jours et a repris son ministère de dévouement au pénitencier.

—M. l'abbé Deschênes, missionnaire colonisateur du diocèse de Québec et M. J.-E. Laforce, employé du bureau de colonisation du C.N.R., étaient, hier, de passage à l'évêché. M. l'abbé Deschênes et M. Laforce s'occupent en ce moment de l'organisation du prochain voyage de la Liaison Francaise dans l'Ouest. Ce voyage cette année sera sous le patronage de l'*Action Catholique* et des missionnaires colonisateurs.

Etaient ausi de pasage en ville, cette semaine, M. J. E. Labrecque, trésorier du cercle paroissial de l'A.C.F.C., de Rosetown, Sask. M. le curé Morin de Duck Lake, les RR. PP. Demas et Simonin, O.M.I.

—Malgré une température un peu maussade, le carnaval de Prince-Albert s'est ouvert, hier matin, sous des auspices favorables si on considère le nombre des visiteurs et le programme varié des attractions. Parmi celles-ci il faut mentionner les courses de 5 milles, de 2 milles et de 1 mille, pour attelages de chiens conduits par des *jeunes*.

—:*:—

Première victoire de S-Godard

—M. Emile St-Godard de LePas, Man., remportait hier après-midi une première victoire dans le Dog Derby de Prince-Albert en devançant ses cinq concurrents de quelques minutes.

Cette course de 160 milles durera quatre jours. Harry Olensky, aussi de LePas, arriva deuxième dans la première étape de 40 milles.

Dans la course de 20 milles pour attelages conduits par garcons en-dessous de 16 ans, ou filles en-dessous de 18 ans, la première étape a été gagnée par Ralph Allen de Shellbrook.

—:*:—

Le vainqueur de Big River

Big River, Sask. — Le vainqueur du Dog Derby de 40 milles, 20 milles par jour — qui s'est couru ici la semaine dernière fut Eddie Leigler en 5 heures et 34 minutes. Deuxième: Eugène Howe et troisième Melvin Martin.

SASKATOON, Sask.

—M. Georges Desnoyers est retourné à Montréal enchanté de son séjour à Saskatoon et bien disposé à revenir l'automne prochain.

—Nous regrettons d'apprendre que Mme Dr. DesRosiers est assez sérieusement malade.

—M. G. Latour, mécanicien-dentiste est en vacances.

—M. le professeur Boucher dirige avec succès et enthousiasme le Cercle français de l'Université.

—M. Roland Mayrand de l'Université est retourné chez lui pour cause de maladie.

—M. Jos. A. Fortin, du cours de comptabilité supérieure à l'Université, qui a été malade dernièrement a repris son cours.

—M. Jules E. Fortin de la "Dominion Bond and Mortgage Association" de Toronto et secrétaire des "Life Insurance Officers Association" aussi de Toronto est actuellement à Winnipeg agissant comme inspecteur pour les détenteurs de bonds municipaux pour les municipalités de St-Jacques, St-Vital, Kildonan, etc.

Notre ami M. Louis Arseneault de la Derby Motors est l'heureux père d'un fils né à l'hôpital St-Paul ces jours-ci. L'aîné de ses fils au séminaire de Nicolet est gravement malade et M. Arseneault est allé à son chevet.

—:*:—

Au Sanatorium de Saskatoon

Parmi les patients de langue française présentement sous traitement à Saskatoon nous remarquons les suivants.

M. H.-E. Pelletier de Montmartre, M. Eugène François de Domrémy, M. Jos. A. Boucher, ecclésiastique de Hoey, M. Raymond Limet de Hafford, M. Fred. Charette de Batoche, M. Edgar Coplette de Delmas, M. Walter Ladouceur du Lac aux Canards, M. Mathurin Lemoal de Carlton.

Mlles Emma Arcand de Meota, Médora Corbeil de Meota, Bertha Daoust de Viscount, Marie-Anna Paquette de Marcelin, Lumina Roberge de Domrémy, Mmes Georgette Pajol de Carlton, Marie Dubray de St-Louis, Minnie Dubray de Birch Hills.

ST-HIPPOLYTE, Sask.

—M. Georges Nault est à l'hôpital à Edam, souffrant d'une attaque de pneumonie.

Le jeune enfant de M. Marin Kambouroff souffre lui aussi de la même maladie.

M. Eldège Nault est lui aussi sur la liste des malades. Chez MM. Arthur Vallière et A. Blais, il y a plusieurs malades.

Nous souhaitons à tous un prompt rétablissement.

—Mlle Marguerite Poulin avec son frère a fait un voyage à North Battleford par affaires.

Notre agent d'assurance sur la vie, M. Edmond Turenne doit faire un voyage dans le nord pour la compagnie dont il est le représentant officiel ici.

—Le moulin à scie sur les bords de la rivière, marche rondement, ceux qui ont du bois à faire scier, c'est le temps d'en profiter.

Les Nouvelles en quelques lignes

JERSEY CITY, N.J. — Après six heures de travail, 27 compagnies de pompiers parvinrent à maîtriser un incendie qui menacait de ravager toute la rive de la rivière Hudson. On estime les pertes à près d'un million de piastres.

MONT-LAURIER. — M. Solime Alix, un vieux citoyen du comté de Labelle et le premier colon du Rapide-de-l'Orignal, devenu plus tard Mont-Laurier, vient de disparaître. Né le 5 mai 1856, il était arrivé le 19 août 1885 au Rapide-de-l'Orignal. Il fut le premier maire de cette municipalité, plus tard fondue avec Mont-Laurier.

OTTAWA. — La réunion annuelle de la *Société Royale du Canada* aura lieu à Ottawa les 18,19 et 20 mai prochains. Tous les travaux et communications doivent être déposés chez zlzez zsecrétaire de la section intéressée au plus tard cinq semaines avant l'ouverture de la réunion annuelle.

PENDINE, pays de Galles. — J. E. Parry Thomas, le fameux chauffeur de course anglais, s'est tué en voulant établir un nouveau record de vitesse en auto. Dans un tournant une roue se détacha et le chauffeur eut la tête presque détachée du tronc.

BUENOS AIRES.—Le commandant F. de Pinedo, aviateur italien, a passé ici dans son envolée autour des quatre continents. Il est le premier à avoir volé d'Italie en Argentine, il a répété le haut fait accompli l'an dernier par le commandant espagnol R. Franco d'Espagne à Buenos Aires.

NEW-YORK. — Babe Rath, le roi de la balle-au-camp, vient de signer un nouveau contrat de trois ans avec les Yankees de New-York, pour un salaire annuel de $70,000.

PARIS. — Trente Chinois ont attaqué la légation chinoise à Paris. Ils prétendent vouloir protester contre l'attitudee du ministre chinois qui refusait de les entendre.

MONTREAL. — Le professeur R. O. Pelletier, doyen des organistes de Montréal, vient de mourir à l'âge de 83 ans. Il était bien connu par tout le Canada et les Etats-Unis.

—:*:—

Vente de crêmerie

Winnipeg. — On annonce la vente de la Crescent Creamery à Nesbitt Thomson et C. de Montréal. Les 6,979 actions de la Crescent détenues par le président et son bureau de direction ont été payées $125. chacune. Le nombre total des actions est de 10,365.

La grande Convention des municipalités rurales

Plus de 800 visiteurs. Les Franco-canadiens sont représentés par un bon nombre de délégués.

Le Conseil de ville et la Chambre de commerce de Prince-Albert ont droit d'être fiers des résultats de la grande convention des municipalités rurales qui eut lieu ici la semaine dernière. Il n'est pas facile de recevoir dignement et d'héberger convenablement pendant plusieurs jours près d'un millier de personnes qui vous arrivent à l'improviste. Tout de même, grâce à l'activité et au savoir-faire des corporations plus haut mentionnées nous pouvons espérer que nos nombreux visiteurs sont retournés dans leurs localités, enchantés de leur séjour à Prince-Albert.

Chez les nôtres

Au nombre des Franco-canadiens présents à la convention nous sommes heureux de nommer:

MM. J. Lespérance de Willow-Bunch, H. Bissonnette de St-Victor, Victor Bourassa de Ceylon, P. Sauvé et O. Perras de Montmartre, J. M. Boucher de St-Louis, J.-E. Gouin, P. Perreault et O. Loiselle de Vonda, Théodore Lalonde de Connaught, A. Arcand d'Arlington, J. A. Saindon de Laurier, Paul Front de Bitter Lake, J. H. Lévis de Lost River.

Le lieutenant gouverneur envoie ses meilleurs voeux.

Son Honneur N. W. Newlands, retenu à Régina par la session provinciale, envoyait, dès l'ouverture de la convention un message de regrets de ne pouvoir être présent et offrait aux organisateurs ses meilleurs voeux de succès.

Ouverture de la convention

La convention fut officiellement ouverte mercredi matin par son Honneur le maire Brannion qui, de même que H. M. Sibbald, président de la Chambre de commerce, souhaita la bienvenue au délégués.

Après le discours du président de l'association des municipalités de la Saskatchewan on donna lecture des messages recus des associations municipales du Manitoba et de l'Alberta. Les rapports du comité exécutif et du président furent ensuite lus et adoptés.

Diverses résolutions

La première résolution fut présentée par la municipalité d'Edna et avait trait à la constitution même de l'Association, demandant la formation d'un bureau de commissaires chargé de pourvoir les diverses municipalités de papeterie et de détenir en fidéi-commis les parts de stock que l'Association possède dans la Central Press Limited.

Une autre résolution importante fut celle de la municipalité de Wise Creek demandant aux gouvernements fédéral et provincial de payer conjointement aux banques les emprunts faits durant les années 1919-20, par les municipalités dont les fermiers eurent à souffrir de conditions désavantageuses. Cette mesure permettrait à ces municipalités d'attendre des années plus prospères pour exiger les sommes avancées aux fermiers.

Une troisième résolution demande au gouvernement provincial de prendre à sa charge tous les sanatoriums de la province et de les administrer comme il administre les maisons de santé.

Une autre question qui souleva quelque discussion, fut celle des terres réservées pour les "retour du front" et ensuite abandonnées. Les municipalités voulant retirer quelques bénéfices de ces terres s'adressèrent à plusieurs reprises aux gouvernements; mais chaque fois on leur répondit: "Ce sont des terres de la couronne, vous ne pouvez pas les taxer".

70 résolutions sont présentées

En tout 70 résolutions furent présentées aux délégués durant les diverses séances de la convention. De ce nombre une trentaine furent adoptées, d'autres rejetées et un certain nombre restèrent sur la table.

Au nombre des résolutions qui furent approuvées par la délégation, outre celles que nous avons mentionnées plus haut, sont:

Qu'il soit défendu de tendre des pièges à coyotes sur les terres vacantes ou les réserves forestières.

Que le gouvernement soit chargé du soin des enfants abandonnés par leurs parents et des jeunes délinquants confiés à des institutions.

Que le présent système de licences d'automobiles n'étant pas équitable, le prix des licences soit diminué et qu'une taxe sur la gazoline soit imposée pour subvenir à l'entretien des chemins.

Que le Gouvernement fédéral soit prié de mettre au plus tôt en vente les terres abandonnées par les soldats.

Une des mesures défaites qui suscita une intéressante discussion demandait l'uniformité dans la largeur des chemins et des voitures. Les municipalités du nord de la province trouvant que les chemins étaient toujours assez larges, surtout lorsqu'ils avaient à les "battre" en hiver s'objectèrent à cette mesure.

Le nouveau président de l'Association

M. G. H. Hummel de Nokomis a été élu pour l'année 1927 en remplacement de M. J. J. Lamb qui remplissait cette fonction depuis quatorze ans et méritait certes les chaleureux remerciements qu'on lui offrit à cette occasion. Dans sa réponse M. Lamb remercia tout ceux qui l'avaient aidé à bien conduire l'Association et félicita P.-Albert d'avoir organisé la plus nombreuse et la plus belle convention qui fut jamais dans la Province.

Causerie sur le Cartel

A la demande d'un certain nombre de délegués réunis pour le "lunch", M. E. A. Hingley, gérant du cartel du blé de la Saskatchewan fit une intéressante causerie sur le Cartel.

Marché aux grains de Prince-Albert

No. 1, $1.23; No. 2, $1.18; No. 3, $1.11; No. 4, 99c.

Marché aux grains de Winnipeg

Amber durum. — No. 1, 1.48 5-8; No. 2, 1.43 5-8; No. 3, 1.38 5-8; No. 4, 1.26 5-8.

Red durum. — No. 1, 1.24 5-8; No. 2, 1.22 5-8; No. 3, 1.19 5-8.

Blé. — No. 1 northern, 1.44 7-8; No. 2 northern, 1.39 1-8; No. 3 northern, 1.32 3-4; No. 4, 1.21 5-8; No. 5, 1.05 5-8; No. 6, 93 5-8; fourrage, 78 5-8; voie, 1.44 5-8.

Avoine. — No. 2 C.W., 63 3-8; No. 3 C. W., 54 1-8; extra 1 fourrage, 52 7-8; No. 1 fourrage, 51 1-8; No. 2 fourrage, 48 7-8; rejeté, 45 5-8; voie, 58 3-8.

Orge. — No. 3 C.W., 70 7-8; No. 4 C.W., 68 1-4; rejetée, 65; fourrage, 64; voie, 71.

Lin. — No. 1 N.W.C., 1.91 1-2; No. 2 C.W., 1.87 1-2; No. 3 C.W., 1.72 1-2; rejeté, 1.67 1-2; voie, 1.92.

Seigle. — No. 1 C.W., 1.01 1-2; No. 2 C.W., 1.01 1-2; No. 3 C.W., 97 1-2; rejeté, 2 C.W., 96 1-2; rejeté, 95 1-2; voie, 1.02; blé humide, 6, 12, 18 3-4 et plus.

Marché aux animaux de Winnipeg

Arrivées: 1,135 bestiaux et veaux, 1,910 cochons, 33 moutons et agneaux. Le marché aux bestiaux est actif et les prix dépassent généralement de 25c. ceux de la semaine dernière.

Le marché des cochons est changeant avec sélects à $11.25.

Les moutons et les agneaux étaient trop peu nombreux pour établir des prix de marché.

—:*:—

posés chez le secrétaire de la section intéressée au plus tard cinq semaines avant l'ouvertures de la réunion annuelle.

DIVERS

BON PRIME—Ce Bon et 25c donnent droit à recevoir franco par la malle, trois Albums Illustrés; aventures amusantes de Tilutin, lecture gaie et honnête. Le Messager du Livre, 2696 Notre-Dame Ouest, Montréal. 39-6-C

PRETS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Company, 404 Trust and Loan Bldg., Winnipeg, Man. 20-x-C

ON DEMANDE à acheter un bon magasin ou garage dans un centre Canadien de préférence. Adressez toute communication à Paul Pelletier, 322 Ave. E. South, Saskatoon, Sask. 48-52-P

FAMILLE canadienne-française désire un appartement de 6 ou 3 pièces dans centre canadien, pour mai prochain. Exposer conditions et prix du loyer. S'adresser à Boite L-S-B. a-s du "Patriote", Prince-Albert, Sask. 50-52-C

UN VEUF de 56 ans et de bonne position, désire correspondre avec veuve ou célibataire en vue de reconstituer son foyer. S'adresser à Boite H.-T. a-s du Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. 50-2-P.

UN VEUF, dans la quarantaine, bonne position. désire correspondre avec veuve ou célibataire en vue de reconstituer son foyer. S'adresser à Boite M-D a-s du Patriote, Prince-Albert, Sask. 52-4-P

JEUNE HOMME franco-canadien désire correspondre avec jeune fille. Adresse: Henri L'Avenir, Boite 100, Frenchville, Sask. (52-4-C)

UN COUPLE demande position sur ferme dans foyer sans enfants ou avec maison à part. Mentionner salaire et conditions pour éviter correspondance inutile. Casier 25, Le Patriote de l'Ouest. 52-?-C

SECRETAIRE-TRESORIER DEMANDE

ON DEMANDE un secrétaire-trésorier bilingue (français-anglais) pour la Municipalité de Willow Bunch No. 42. L'applicant devra, dans une première lettre, donner des renseignements sur ses qualifications et le salaire minimum exigé. Devra pouvoir entrer en fonction au cours du mois d'avril. S'adresser à Joseph Lespérance, maire, Willow Bunch, Sask. (52-1-P)

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES—
Location maison, chambres, magasins, etc.
—A vendre, Perdu, Trouvé, etc.—
25 Mots ou moins, 50 sous.
Un sou du mot additionnel.
La même annonce, 6 insertions pour $2.00.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS—
50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

Les Commissions scolaires qui désirent des instituteurs bilingues particulièrement les instituteurs de cette catégorie qui sont sans emploi sont priés de communiquer avec le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., a-s du "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

ON DEMANDE une institutrice catholique bilingue pour l'école Cantal No. 1939. Salaire $1100.00 par année. Pourra pensionner au presbytère. S'adresser à Eugène Gervais, secrétaire, Alida, Sask. 49-1-P

ON DEMANDE un instituteur bilingue de deuxième classe pour l'Ecole de Kermaria No. 775. Ouverture des classes le 1er mars. Donner références et dire salaire demandé. S'adresser au Révérend Père A. Robveille, secrétaire, St-Brieux, Sask. 48-52-C

ON DEMANDE une institutrice catholique bilingue pouvant enseigner aussi bien le français que l'anglais et ayant de l'expérience si possible. Salaire $1350.00 par année. L'école est présentement libre et le sera jusqu'au 18 mars. S'adresser à Emery Douville, Ponteix, Sask.

A VENDRE

AVOINE de semence de première qualité à vendre. Pour plus de renseignements écrivez à Max Gauthier, Tisdale, Sask. 49-1-P

A VENDRE une section de terre (640 acres) pour $12,000.00 avec machine à battre et une charrue pour tracteur. Deux bons puits. Bonnes bâtisses à trois milles et demi du Village de Lampman, Sask. Comptant $4,000.00, balance à termes. Vendrai séparément chaque quart de section pour $3,000.00 à l'exception de celui sur lequel se trouvent les bâtisses qui est de $5,000.00. S'adresser à Jos. Dufaut, Forget, Sask. 49-?-C

MACHINES agricoles usagées, mais en parfaite condition, et à des prix très avantageux. S'adresser à Hendrick Despins, Marcelin, Sask. 49-1-C

TABAC NATUREL, en feuille, récolté au pays, 12 variétés. Tabac coupé, mélange, doux, exécuté sur commande. Liste de prix et échantillon 1-20. 10c. Adressez J.J. Gareau, St-Roch l'Achigan, Qué. 4-1-P

BOUTIQUE de Forge, complètement outillée, avec soudeur à acétylène. Bon emplacement pour Forgeron de langue française et de religion catholique. Propriétaire forcé de vendre pour cause majeure n'ayant rien à faire avec la forge. Ecrivez directement à Louis Demay, St-Brieux, Sask. 51-1-P.

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger pour un quart de section près d'un village, une salle de billard avec salon de coiffeur et résidence sités dans un bon centre franco-canadien. Pour renseignements, s'adresser à Boite L.A.J.—Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. 49-1-C

A LOUER

GRAND magasin (24 x 40) avec logement audessus. De plus il y a hangar de 16 x 20 et un garage de 14 x 18. Centre mixte français-anglais. S'adresser à Mme M.-H. Georget, Boite 7, Domrémy, Sask. 51-3-P.

ON DEMANDE

ON DEMANDE une jeune fille connaissant très bien couture et confection des robes pour dames et enfants. Doit connaître l'anglais et le français. S'adresser à Boite "C" a-s Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. 52-1-P

MECANICIEN DEMANDE

ON DEMANDE immédiatement un mécanicien de langue française avec bonne expérience pratique des automobiles, tracteurs et machines agricoles. S'adresser à Garage Bégrand, Boite 15, Hoey, Sask. 50-7-C

MENAGERE DEMANDEE

ON DEMANDE immédiatement une bonne ménagère sérieuse et d'âge moyen pour prendre soin du ménage et du jardin sur une ferme. Un salaire rémunérateur sera payé avec un supplément à l'époque des moissons. Travail à l'année. S'adresser à Fénélon Bourlon, Ponteix, Sask. 48-1-P

ON DEMANDE une ménagère pour la saison d'été, sur la ferme, de préférence catholique et parlant français. S'adresser à Joseph Saive, Whitewood, Sask. 52-4-P

OFFRES DE SERVICE

UNE DAME compétente demande position de cuisinière dans un hotel près d'une église catholique. Salaire exigé, $50. par mois. S'adresser à boite 102, Eston, Sask. 49-1-P